

Tribunal militaire de Blida

Tartag, Mediène, Saïd Bouteflika et Hanoune auditionnés

Athmane Tartag, Mohamed Mediène, dit Toufik, et Saïd Bouteflika, placés le 5 mai dernier en détention provisoire par le juge d'instruction près le tribunal militaire de Blida pour «atteinte à l'autorité de l'Armée» et «complot contre l'autorité de l'Etat» comparaissent, ce lundi, devant le tribunal militaire de Blida pour «atteinte à l'autorité de l'Armée» et «complot contre l'autorité de l'Etat»...

Lire page 24

**Le général de corps d'armée
Ahmed Gaïd Salah en visite de travail
et d'inspection à la 3^e Région militaire**

Lire page 4



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 8^e Année - Mardi 24 Septembre 2019 - 24 Mouharram 1441 - N° 2202 - Algérie : 10 DA / 1 €

www.lechodalgerie-dz.com

Le projet de loi de finances 2020 bientôt devant le Parlement

Retour des grands équilibres économiques et maintien de l'aide sociale de l'Etat



Lire page 3

Scrutin du 12 décembre

Mohamed Charfi : L'élection présidentielle, sera «à la hauteur des aspirations du peuple»

Trente-neuf postulants à la candidature pour la présidentielle du 12 décembre 2019 ont procédé, jusqu'à ce lundi, au retrait des formulaires de souscription des signatures, a-t-on appris auprès du chargé de communication au niveau de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Ali Draâ. Parmi ces postulants à la candidature pour le prochain scrutin présidentiel figure des indépendants ainsi que des chefs de partis politiques, dont Ali Benflis, président du parti Talaïe El Houriet, Abdelaziz Belaïd, président du Front El Moustakbal, Aïssa Belhadi, président du Front de la bonne gouvernance, Abdelkader Bengrina, président du mouvement El Bina, Ali Zeghdoud, président du parti du Rassemblement algérien (RA) et Mourad Arroudj, président du parti «Errafah», a précisé le même res-

pensible. Pour sa part, le parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR) a indiqué, dans un communiqué, que sa direction «a adressé une correspondance au président de l'ANIE pour exprimer son intention de constituer le dossier de candidature». Cependant, poursuit le parti, «la décision de sa participation à la prochaine présidentielle sera tranchée lors de la conférence nationale des bureaux de wilaya du parti prévue samedi prochain». La nouvelle loi organique relative au régime électoral fait obligation aux candidats à la présidentielle de présenter 50 000 signatures individuelles au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1200...



Lire page 4

21 Echos du jour

Tipasa

Une bande spécialisée dans le trafic d'héroïne neutralisée

Une bande de malfaiteurs spécialisée dans le trafic d'héroïne, au niveau de wilayas du Centre du pays, a été mise hors d'état de nuire par la gendarmerie de Tipasa, a indiqué, ce lundi, n communiqué de ce corps sécuritaire. «Près de 9 g d'héroïne et des téléphones portables ont été saisis à l'issue de cette opération ayant permis l'arrestation de 6 individus, tous présentés devant les autorités judiciaires compétentes», est-il ajouté dans le même document rendu public par la cellule de communication du groupement territorial de la gendarmerie de Tipasa. Cette affaire a été

mise à jour, est-il précisé, suite à une opération de contrôle d'un taxi par la patrouille de sécurité routière de Daouda, qui après avoir relevé des signes d'agitation chez l'un des passagers, a procédé à une fouille du véhicule, dans lequel fut trouvé un sac transparent contenant 3 doses de poudre blanche, outre une plaquette de kif traité, est-il souligné dans le même communiqué. Les cinq autres éléments de la bande ont été arrêtés à Alger, avec la saisie en leur possession d'une quantité d'héroïne répartie dans de petits sacs prêts à la vente.



Tlemcen
33,37 kg de kif traité récupérés en mer au large de Honaïne

Un colis contenant 33,37 kg de kif traité a été repêché, dimanche soir, par les gardes-côtes, flottant dans les eaux du littoral de Honaïne, dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris, ce lundi, de ce corps de sécurité. Lors d'une patrouille, les gardes-côtes ont récupéré, à 1 mile au nord de Honaïne (Tlemcen), un colis contenant une quantité de 33,37 kg de kif traité, emballés sous formes de plaquettes, a indiqué la même source. Cette drogue devra être remise à la brigade de la Gendarmerie nationale de Honaïne, a-t-on précisé de même source.

Tunisie
Un policier poignardé à mort et un militaire blessé

Un policier a été tué et un militaire blessé, ce lundi, d'un coup de couteau à proximité de la Cour d'appel de Bizerte, à 70 km au nord de Tunis, a annoncé le ministère tunisien de l'Intérieur. L'assaillant qui a été arrêté a également blessé un militaire, a indiqué un communiqué du ministère cité par l'agence d'information TAP. Les enquêtes se poursuivent pour élucider les causes de cette attaque. Cet acte de violence intervient une semaine après le 1^{er} tour de l'élection présidentielle anticipée qui a vu l'indépendant Kais Saïd arrivé en tête avec 620 711 voix (18,4%), devançant de 2,8% des voix, Nabil Karoui, candidat du parti Qalb Tounes (Au cœur de la Tunisie) qui a recueilli 525 517 (15,6%). Ils s'affronteront au 2^e tour dont la date n'a pas encore été fixée. Il coïncide aussi avec l'annonce des décisions de justice concernant les recours intentés contre les résultats préliminaires de l'élection présidentielle anticipée qui devait avoir lieu ce lundi.

Djelfa

4 voleurs arrêtés en possession de plus de 5 millions de dinars



Une bande de 4 individus, suspects d'«association de malfaiteurs pour délit de vol», a été mise hors d'état de nuire par la brigade de recherches et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Djelfa, a indiqué, ce lundi, un communiqué rendu public par la cellule de communication de ce corps sécuritaire. L'opération est été rendue possible suite à une plainte introduite, durant cette semaine, par un citoyen se disant avoir été «victime du vol de son domicile à Djelfa, au niveau duquel des inconnus ont dérobé une somme de 5,1 millions de dinars, outre des bijoux et des appareils électroniques», a-t-il indiqué. Suite à

immédiatement engagées par la BRI, est-il ajouté dans le même document, signalant l'identification à l'issue de ces investigations, de l'un des suspects, avant son arrestation en compagnie de ses trois complices, avec la restitution de tous les objets volés, est-il précisé. Selon le document, le suspect principal dans cette affaire serait impliqué dans de nombreuses autres affaires similaires ayant fait l'objet de plaintes contre X. Les 4 prévenus, de 20 à 44 ans, ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Djelfa, qui a ordonné leur mise en détention provisoire, est-il signalé de même source.

Malia S.

Médéa

L'Armée procède à la destruction de 12 casemates pour terroristes

Douze casemates pour terroristes contenant des effets vestimentaires et divers objets ont été découvertes, dimanche; à Médéa, par un détachement de l'Armée nationale populaire, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, ce dimanche, suite à une opération de fouille et de ratissage à Médéa, 12 casemates pour terroristes

contenant des effets vestimentaires et divers objets», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, «des détachements de l'ANP ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées en coordination avec les services de Douane à Tamanrasset et Aïn Guezzam, 16 individus et saisi 10 groupes électrogènes, 8 marteaux-piqueurs, 2 détecteurs de métaux, 248 sacs de mélange de pierres et d'or brut,

ainsi que 3 véhicules tout-terrain, 2 camions, une plaque 1 photovoltaïque et un broyeur de pierres», ajoute le MDN. Par ailleurs, des unités de Garde-côtes ont saisi à Mostaganem et Ghazaouet, 67,7 kg de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 100 comprimés psychotropes et 4081 unités de différentes boissons à Oran et M'Sila, a conclu le MDN.

Tizi-Ouzou

Un groupe de malfaiteurs mis hors d'état de nuire

Quatre individus ont été arrêtés courant de la semaine écoulée par les éléments de la sûreté urbaine de Tizi-Ouzou pour vol de matériaux de construction sur un chantier, a-t-on indiqué, dimanche, dans un communiqué émanant de la sûreté de wilaya. Les recherches engagées suite à la plainte d'un

citoyen pour vol à l'intérieur de son chantier, sis au Lotissement Salhi, ont permis d'intercepter un véhicule chargé de 24 pieds-droits et arrêter le conducteur et son passager qui faisaient déjà l'objet de recherche par la justice. L'enquête ouverte a également permis d'identifier et d'arrêter

deux autres complices pour être présentés tous les quatre devant le parquet de Tizi-Ouzou pour «association de malfaiteurs» et «vol qualifié avec usage d'un véhicule», lequel a décidé de mettre trois d'entre eux en détention préventive et le quatrième est cité à comparaître.

● **L'auteur principal d'une tentative d'homicide appréhendé, ses 2 complices toujours en fuite**

La sûreté de wilaya de Tizi Ouzou a arrêté l'auteur principal d'une tentative d'homicide avec préméditation suite à l'admission aux urgences du CHU de la ville d'une victime d'une violente agression par arme blanche, a-t-on indiqué auprès de ce corps sécuritaire. Présenté jeudi au devant le parquet de Tizi-Ouzou pour «tentative d'homicide volontaire avec préméditation avec usage d'arme blanche» et «association de malfaiteurs», le mis en cause a été mis en détention préventive et ses deux complices sont activement recherchés.

Édité par la Sarl ECHO Médias Algérie	Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou	Directeur de la Publication Ahsene Saaid	Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02	Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59	● Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
	Quotidien National d'Information	Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi Directeur Technique Walid Boumaaraf	Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04 Compte N° : 005001114002013631013	Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA	
www.lechodalgerie-dz.com		E-mail : echodalgerie@gmail.com		L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz	

Le projet de loi de finances 2020 bientôt devant le Parlement

Retour des grands équilibres économiques et maintien de l'aide sociale de l'Etat

Après son examen et adoption par le Gouvernement, le projet de loi de finances 2020 sera bientôt devant le Parlement pour débat. Ce projet prévoit plusieurs mesures, dont, notamment un retour progressif de la courbe budgétaire suivant la logique de rigueur, de rationalisation et d'assainissement des finances publiques, avec la mise en place des objectifs de retour des grands équilibres économiques et le maintien de l'aide sociale de l'Etat aux catégories vulnérables et du pouvoir d'achat des citoyens.

Dans ce contexte, le PLF-2020 prévoit la rationalisation des dépenses de fonctionnement des services et administrations publiques, des dépenses publiques et des recettes issues des services et des biens. Il s'agit également du renforcement de l'attractivité économique nationale et l'amélioration du climat d'affaires, de même que la diversification et l'élargissement des sources de financement de l'économie nationale. Il prévoit, en outre, l'amélioration des revenus des recettes ordinaires du budget de l'Etat à travers l'augmentation du rendement des opérations de recouvrement fiscal et simplification des procédures fiscales et douanières ainsi que la lutte contre l'évasion fiscale. Reposant sur des perspectives prudentes des recettes de fiscalité pétrolière à la lumière de la conjoncture marquée par l'instabilité des marchés des hydrocarbures, le PLF 2020 prévoit, outre le maintien de la politique sociale de l'Etat, une croissance économique relative et une grande rationalisation des



importations des biens et services avec un taux d'inflation maîtrisé. De ce fait, les dépenses publiques connaîtront en 2020 une baisse de -9,2 %, due à la baisse des dépenses de fonctionnement (près de -1,2 %) et des dépenses d'équipement (-20,1 %), et ce, après les opérations de régulation et d'encadrement des dépenses de l'Etat. Quant aux recettes publiques et en dépit de la hausse qu'elles ont enregistrée, soit 5,3 % pour la fiscalité ordinaire, elles connaîtront, de façon générale une baisse de -8,3 % en raison de la fiscalité pétrolière qui atteindra 2200,3 milliards de dinars en 2020. Concernant les dispositions législatives et fiscales proposées, elles s'inscrivent dans le cadre de la consécration de l'efficacité du système fiscal à travers l'amélioration du niveau de recouvrement fiscal et l'augmentation des recettes du budget de l'Etat, notamment par la fiscalité ordinaire et l'élargissement progressif de la base de l'assiette fiscale. Elles visent également à renforcer l'attractivité de l'économie nationale avec la levée des restrictions prévues dans le cadre de la règle 51/49 appliquée aux investissements étrangers en Algérie et touchant les secteurs non stratégiques. Le projet de loi propose la possibilité de recourir, de façon sélective, au financement étranger auprès des institutions financières mondiales de développement en vue de financer les projets économiques structurels et

rentables avec des montants et des délais conformes à la rentabilité de ces projets et leur solvabilité. Il propose, en outre, la possibilité pour les citoyens résidents d'importer des véhicules touristiques de moins de 3 ans et ce, à leur propres frais et ces derniers doivent respecter les normes et standards internationaux, notamment en matière de protection de l'environnement, outre le renforcement des impôts et des taxes sur la fortune et les biens suivant les indicateurs de fortune mobilière et immobilière en vue d'assurer la répartition idoine des charges fiscales entre tous les citoyens. A cet égard, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a mis en valeur les propositions mentionnées dans ce projet de loi, lesquelles «traduisent expressément les décisions prises par le Gouvernement en matière de rationalisation des dépenses publiques et de préservations des équilibres financiers, notamment celles liées à la réduction du déficit de la balance des paiements». A ce propos, le Premier ministre a fixé le cadre général que doit adopter ce projet de loi, lequel doit préserver le caractère social de l'Etat, sans porter atteinte aux acquis du citoyen. Pour ce faire, Bedoui a donné des orientations à l'effet d'élaborer le PLF 2020 à la lumière du recours au financement conventionnel et aux recettes ordinaires du budget. Il a également exigé de poursuivre la mise en œuvre des décisions du Gouvernement tendant à

réduire le déficit de la balance des paiements et à préserver les réserves de change. Dans ce cadre, il a été demandé au groupe ministériel de fournir plus d'efforts en vue de réduire au maximum la facture des importations. Dans l'objectif de drainer des capitaux étrangers au profit de l'économie nationale, créer de la richesse et des emplois et la promotion des activités économiques dans plusieurs secteurs qui pâtissent de contraintes et d'entraves qui inhibent l'acte d'investir, le Premier ministre a appelé à la mise en place de tous les mécanismes pratiques à même d'améliorer le climat d'affaires et de réunir toutes les conditions incitatives. Il a également appelé à la concrétisation de la décision d'autoriser les citoyens à importer les véhicules d'occasion de moins de 3 ans, à leurs propres frais, et dans le respect des normes et standards internationaux, notamment la protection de l'environnement, l'exonération de start-up et des investissements des jeunes porteurs des projets du paiement des différents impôts et taxes et l'octroi de mesures incitatives, à même de leur faciliter l'accès au foncier aux fins d'extension de leurs projets. Bedoui a ordonné de charger une commission composée des ministères des Finances, de l'Industrie, de l'Environnement, du Travail, du Commerce et de l'Agriculture, de proposer une série de mesures et de facilitations indispensables, au titre de ce projet de Loi,

en vue d'amener cette catégorie d'entreprises à concrétiser ses projets. En vue d'accroître le recouvrement des recettes et droits de l'Etat et des Collectivités locales, Bedoui a demandé à ce que les objectifs devant être atteints au titre du PLF 2020 soient clairement définis conformément à une nouvelle vision qui repose sur l'engagement de concrétiser les résultats tracés, avec mise en place de tous les moyens et mesures incitatives au profit des agents chargés des opérations de recouvrement, en vue d'atteindre ces objectifs qui feront l'objet d'évaluation périodique. Il a appelé à la rationalisation des dépenses de fonctionnement des Administrations publiques, la réactivation de l'application des nouvelles dispositions de délégation du service public en accordant la gestion des structures publiques de proximité au profit des jeunes porteurs d'idées ou un groupe de jeunes diplômés d'université et d'instituts. Le Premier ministre a appelé tous les secteurs à être à «la hauteur de la rigueur financière et budgétaire imposée par la conjoncture et à faire montre de sens élevé de la responsabilité à l'égard des grands défis qui attendent le pays et la gestion des affaires publiques, une responsabilité et un devoir nationaux que tout un chacun se doit d'assumer, par la rationalisation de notre consommation et le rejet de toutes formes excès et de gaspillage».

T. Benslimane

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah en visite de travail et d'inspection à la 3^e Région militaire

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire effectuera, à partir de ce mardi, une visite d'inspection et de travail à la 3^e Région militaire à Béchar. Lors de cette visite, le général de corps d'armée procédera à l'inspection de certaines unités et tiendra des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la 3^e Région militaire.



Aménagement des zones d'activités industrielles «Elles seront adaptées aux spécificités de chaque wilaya», souligne Salah Eddine Dahmoune



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a appelé, ce lundi, depuis la wilaya d'El Oued, à l'aménagement des zones d'activités industrielles, selon les spécificités de chaque wilaya. «Il appartient d'aménager et d'équiper les zones d'activités industrielles, selon les spécificités de chaque wilaya», a souligné le ministre lors de l'inspection de la nouvelle zone d'activités d'El Foulia, dans la commune de Guemmar. Dahmoune a appelé, à ce titre, à «la consécration de la démocratie participative dans l'attribution du foncier industriel, à travers des mécanismes de concertation avec les opérateurs, les autorités locales et les représentants de la société civile». «Le gouvernement accorde la priorité aux activités industrielles en tant que levier susceptible de contribuer à l'allègement de la facture d'importation», a-t-il ajouté. Dahmoune a souligné, dans le même contexte, que «le projet de la nouvelle loi de Finances prévoit des conditions de renforcement de l'attractivité de l'économie nationale, dont la levée des contraintes de la règle 51/49 pour les investissements étrangers, en vue de booster l'économie nationale». S'étendant sur une superficie de 60 hectares, la zone d'activités

industrielles d'El Foulia, en cours d'aménagement, est retenue pour accueillir divers projets de l'industrie, légère, lourde et de transformation, en plus de l'agroalimentaire, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Poursuivant sa tournée de travail dans la wilaya d'El Oued, le ministre a inspecté dans la commune de Kouinine le projet de réalisation du marché de gros des fruits et légumes, implanté sur une superficie de 20 ha et comptant 43 locaux et autres servitudes. Il a, à cette occasion, mis en avant la politique du gouvernement «visant à atteindre l'auto-suffisance», assurant, à cet égard, de «l'accompagnement et du soutien par les collectivités locales de tous les projets en rapport direct avec l'amélioration du quotidien du citoyen». Dahmoune a fait savoir, dans le même contexte, que «des instructions ont été données à l'ensemble des walis de la République pour la réalisation de marchés de proximité dans les concentrations d'habitants». Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a procédé, au terme de sa visite de travail dans la wilaya d'El Oued, à l'inauguration d'une unité de maintien de l'ordre dans la commune d'El Bayadha.

Toumi S.

Présidentielle du 12 décembre

39 postulants retirent les formulaires de souscription des signatures

Trente-neuf postulants à la candidature pour la présidentielle du 12 décembre 2019 ont procédé, jusqu'à hier, au retrait des formulaires de souscription des signatures, a-t-on appris auprès du chargé de communication au niveau de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Ali Draâ. Parmi ces postulants à la candidature pour le prochain scrutin présidentiel figure des indépendants ainsi que des chefs de partis politiques, dont Ali Benflis, président du parti Talaïe El Houriet, Abdelaziz Belaïd, président du Front El Moustakbal, Aïssa Belhadi, président du Front de la bonne gouvernance, Abdelkader Bengrina, président du mouvement El Bina, Ali Zeghdoud, président du parti du Rassemblement algérien (RA) et Mourad Arroudj, président du parti «Errafah», a précisé le même responsable. Pour sa part, le parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR) a indiqué, dans un communiqué, que sa direction «a adressé une correspondance au président de l'ANIE pour exprimer son intention de constituer le dossier de candidature». Cependant, poursuit le parti, «la décision de sa participation à la prochaine présidentielle sera tranchée lors de la conférence nationale des bureaux de wilaya du parti prévue samedi prochain». La nouvelle loi organique relative au régime électoral fait obligation aux candidats à la présidentielle de présenter 50 000 signatures individuelles au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1200.

La déclaration de candidature à la présidence de la République résulte du dépôt, par le candidat lui-même, d'une demande d'enre-

gistement auprès du président de l'ANIE, stipule cette nouvelle loi, exigeant la nationalité algérienne d'origine pour le candidat qui doit être également titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme équivalent. L'ANIE a la charge de préparer les élections, de les organiser, de les gérer et de les superviser et ce, dès le début de l'opération d'inscription sur les listes électorales et leurs révisions ainsi que les opérations de de préparation de l'opération électorale, des opérations de vote, de dépouillement et se prononcent sur le contentieux électoral jusqu'à l'annonce des résultats provisoires. Composée de 50 membres, l'ANIE présidée par l'ancien ministre de la Justice, Mohamed Charfi, est chargée de réceptionner les dossiers de candidatures pour l'élection du président de la République et d'y statuer.

ANIE : «Le citoyen souhaitant s'inscrire n'a qu'à se rapprocher de la commune de naissance ou de résidence, et le reste de la procédure se fera automatiquement»

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a affirmé, dimanche, à Dar El Beïda (Alger), que l'élection présidentielle, prévue le 12 décembre prochain, sera «à la hauteur des aspirations du peuple» à la faveur de la révision des lois électorales et «l'adoption d'une nouvelle application» pour l'assainissement des listes électorales. Inspectant l'opération de la révision exceptionnelle des listes électorales à la commune de Dar El

Beïda, Charfi a déclaré que «le prochain scrutin présidentiel sera à la hauteur des aspirations du peuple algérien, tel qu'il attendait de la création de l'ANIE conformément aux articles 7 et 8 de la Constitution, et ce, à la faveur de la révision des lois régissant les élections qui ouvrent la voie à la participation du citoyen et garantissent son droit à choisir le président de la République», annonçant «l'adoption d'une nouvelle application pour l'assainissement des listes électorales». Cette application, «garantit l'efficacité et facilite l'assainissement des listes électorales à travers le traitement automatique de la situation de l'électeur», et «met fin aux procédures complexes qui ont constitué un fardeau pour le citoyen», a-t-il précisé, assurant que grâce à cette application, «le citoyen souhaitant s'inscrire n'a qu'à se rapprocher de la commune de naissance ou de résidence, et le reste de la procédure se fera automatiquement».

Le président de l'ANIE, a mis l'accent, à cette occasion, sur «l'importance de s'inscrire sur les listes électorales et de veiller à la régularité» de cette opération qui est un gage de préservation de la voix du citoyen», appelant, à cet égard, les jeunes à s'inscrire, qualifiant cet acte de «contrat de responsabilité entre le citoyen et sa patrie».

Pour le président de l'ANIE, «les jeunes ont leur poids dans l'édification de l'avenir du pays», et «son devenir (le pays) est tributaire du succès de la prochaine échéance présidentielle». Avec le lancement de la révision exceptionnelle des listes électorales, «le compte à rebours pour la présidentielle aura commencé, suivant une nouvelle approche juridique et sous l'égide de l'Autorité nationale des élections, qui a la responsabilité de réunir les conditions de régula-

rité et de transparence des élections, en vue de garantir une participation efficace de l'électeur à l'exercice de son droit constitutionnel», a-t-il estimé. La révision exceptionnelle des listes électorales en prévision de l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, a commencé, dimanche, et se poursuivra jusqu'au 6 octobre prochain, conformément au décret présidentiel portant convocation du corps électoral en vue de l'élection du président de la République devant se tenir le 12 décembre prochain. En prévision de cette révision exceptionnelle des listes électorales, l'ANIE, créée en vertu d'une nouvelle loi organique, a invité les citoyennes et citoyens, non inscrits sur les listes électorales, notamment ceux qui auront 18 ans le jour du scrutin, à s'inscrire auprès de la commission communale au niveau de leur commune de résidence. Les électeurs ayant changé de lieu de résidence doivent, quant à eux, se rapprocher de la commission de révision des listes électorales de leur nouvelle commune de résidence, la demande d'inscription devant être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité, l'autre la résidence. Les bureaux de la commission chargée de la révision des listes des élections au niveau des communes sont, ainsi, ouverts tous les jours de la semaine, de 9h à 16h30, à l'exception du vendredi. Les membres de la communauté nationale établie à l'étranger doivent, pour leur part, se rapprocher des représentations diplomatiques ou consulaires pour s'inscrire. Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah avait signé, dimanche passé, le décret portant convocation du corps électoral pour l'élection du président de la République, et incluant une révision exceptionnelle des listes électorales.

Synthèse Yasmine D.

Information

«Actualisation des textes juridiques régissant le secteur de l'Information», affirme Rabehi

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Hassan Rabehi, a affirmé, hier, à Alger, que le ministère «procède à l'actualisation des textes juridiques régissant le secteur de l'Information pour les soumettre au Gouvernement», dans le cadre de l'organisation et du développement du secteur.

Dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture des travaux de la 4^e session de formation du réseau des journalistes algériens pour le renforcement des droits de l'Enfant, le ministre a précisé que ces textes tendaient principalement «à renforcer les lois actuelles régissant le secteur de l'Information et à garantir les droits des acteurs du champs médiatique national». Les responsables des entreprises de médias, particulièrement celles du secteur privé, «doivent

appliquer ces lois sur le terrain, en toute responsabilité et objectivité», a estimé Rabehi. Le ministre, qui veille à impliquer les professionnels de l'information et de la communication dans l'élaboration de ces textes, à travers «une large consultation», a indiqué que les portes du ministère «restent ouvertes pour écouter les préoccupations de tous les travailleurs du secteur et les prendre en charge dans le cadre de la loi.



Communication en faveur des enfants

Un investissement sûr pour l'avenir de l'Algérie

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassan Rabehi, a affirmé, ce lundi, à Alger, que l'intérêt accordé aux enfants «constitue un investissement sûr» dans l'avenir du pays, impliquant pour nous tous «une action complémentaire et une grande mobilisation des ressources humaines et matérielles».

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la 4^e session de formation au profit des membres du réseau des journalistes algériens pour le renforcement des droits de l'Enfant, Rabehi a déclaré qu'«accorder un intérêt soutenu au présent de l'enfant algérien constitue un investissement sûr dans l'avenir du pays, impliquant pour nous tous une action complémentaire, un effort soutenu et une grande mobilisation de ressources humaines qualifiées et de moyens matériels à même de promouvoir les droits de l'Enfant dans tous les domaines et de le prémunir contre l'aliénation et l'effacement». «L'Algérie accorde, depuis le recouvrement de la souveraineté nationale, une importance particulière aux questions de l'enfant qui constitue une priorité dans les choix de l'Etat, à travers les différentes politiques adoptées, fondées sur l'accès de l'enfant à ses droits notamment à la sécurité et à une vie digne et heureuse», a fait savoir le ministre, sou-

lignant que l'attention accordée à l'enfant «s'illustre à travers les différentes politiques adoptées basées sur le principe de l'enseignement gratuit et obligatoire et de l'accès aux soins de santé, outre les services de solidarité au profit de certaines catégories d'enfants». «L'intérêt accordé aux enfants n'est pas fortuit mais plutôt une conviction ancrée chez l'Etat, concrétisée par des programmes qui traduisent les engagements consacrés par notre pays dans le système législatif national et ceux adoptés en vertu des chartes régionales et internationales inhérentes à l'enfant», a-t-il ajouté. Dans le même ordre d'idée, Rabehi a rappelé que le système législatif «s'est consolidé dernièrement par la promulgation de la loi relative à la protection de l'enfant et la loi fixant les conditions et les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'Enfance (ONPPE)». «Le monde de l'enfant dont notre pays œuvre, en permanence, à son développement, est un monde prometteur et sensible qui exige de nous tous qu'on le traite (l'enfant) avec amour et respect, en prenant compte de son intelligence innée, son immense capacité de compréhension et son interaction avec l'environnement aussi bien interne qu'externe», a-t-il sou-

nu. «Nos enfants sont confrontés quotidiennement à une invasion technologique impressionnante et une profusion des médias audiovisuels et électroniques, devenant ainsi l'une des catégories les plus ciblées par cette activité, étant l'un des facteurs d'orientation, d'éducation et de construction de la personnalité de l'enfant dès son tendre âge», a affirmé Rabehi. Dans ce contexte, le ministre a estimé qu'il était impératif, pour les personnes concernées par le monde de l'enfance, d'actualiser leurs connaissances en permanence et d'acquérir les compétences requises en vue d'attirer l'attention de l'enfant et de forger sa personnalité de façon saine et correcte, afin de renforcer son sentiment d'attachement à l'identité nationale et développer chez lui l'esprit d'ouverture sur l'autre avec modération et respect».

Le secteur de la Communication apporte son plein soutien aux efforts visant à promouvoir les conditions de l'enfance

Compte tenu du «rôle pionnier des médias dans la vulgarisation, la protection et la promotion des droits de l'enfant, l'ONPPE veille en coordination avec le secteur de la

Communication à organiser des sessions de formation régulières au profit des journalistes dans le but de consolider les droits de l'enfant», a rappelé Rabehi. Le secteur de la Communication «participe également à des initiatives institutionnelles similaires», a-t-il ajouté, réitérant «le plein soutien de son département à tous les efforts et démarches visant à promouvoir les conditions de l'enfant qui est l'Homme de demain et l'avenir du pays». Le ministre a cité, en outre, «les efforts consentis par son département ministériel pour concrétiser la politique de l'Etat, qui a déjà élaboré un plan national de communication pour la promotion des droits de l'enfant, avec la participation du secteur de la Communication et des acteurs concernés». Rabehi a mis en avant «l'attachement des établissements placés sous tutelle à consacrer les droits de l'enfant algérien à l'information, à la culture et au loisir», de par «son attachement à son identité et aux fondements nationaux et civilisationnels», précisant qu'«en sus du volume horaire important, les programmes audiovisuels consacrés aux enfants doivent remplir une série de conditions et critères, à savoir le respect de la spécificité algérienne, des horaires de diffusion adaptés, et le choix des spots publicitaires destinés à cette frange de la société».

Ahsene Saaid

Algérie-UE

Séminaire sur le Programme d'appui jeunesse et emploi

Un séminaire national d'information et de communication du Programme d'appui jeunesse et emploi (PAJE) se tiendra, aujourd'hui, à Alger, a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs. Cet «important» événement du PAJE qui clôt un cycle de 4 séminaires régionaux de visibilité, se décline en 3 dynamiques pour l'insertion et l'emploi des jeunes, selon la même source, précisant qu'il s'agit de l'accompagnement à l'insertion des jeunes, du développement d'une économie sociale et solidaire et enfin, du soutien aux initiatives associatives. Les travaux de ce séminaire vont permettre de communiquer sur les résultats du programme à travers la présentation des plate-formes Cap jeunesse qui sont aujourd'hui opérationnelles à titre expérimental dans

les quatre wilayas pilotes, à savoir Annaba, Béchar, Khenchela et Oran, la présentation des résultats de l'appui à la structuration de l'économie sociale et solidaire, ainsi que la présentation des résultats de la contribution au développement associatif «Codeva», destinée à financer des projets associatifs, favorisant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans les 4 wilayas pilotes. Ce séminaire est placé sous le patronage du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (MTESS), et verra aussi la participation du ministère des Affaires étrangères, la Délégation de l'Union européenne en Algérie (DUE), des institutions et structures nationales impliquées (Ansej, Angem, Anem, Cnas et ADS), des représentants des quatre wilayas pilotes, des bénéfici-

cières de subventions de la CODEVA, des Programmes de coopération Algérie-UE et Représentants de Programmes coopération bilatérale et multilatérale en lien avec la thématique.

Pour rappel, le PAJE est le fruit d'une convention de cofinancement entre la l'Algérie et l'Union européenne, signée en décembre 2012, d'un montant de 26 millions d'euros, dont 23,5 millions euros représentent la contribution européenne et 2,5 millions d'euros la contribution algérienne. Il est destiné à la réalisation d'un programme d'appui au développement et à la mise en œuvre des politiques nationales de la jeunesse et de l'employabilité des jeunes dénommé Programme d'Appui Jeunesse Emploi PAJE.

Lancement du baccalauréat professionnel La commission interministérielle installée aujourd'hui

Une Commission interministérielle chargée de l'examen du dossier du «lancement du baccalauréat professionnel» en coordination avec l'Office national des examens et concours (ONEC), relevant du ministère de l'Education nationale, sera installée, aujourd'hui, a-t-on appris, hier, auprès du ministère de la Formation et l'Enseignement professionnels.

Chargée du lancement du BAC professionnel, cette Commission proposera les mesures nécessaires à la concrétisation de cette démarche, notamment en ce qui concerne l'orientation des élèves, le choix des spécialités et des filières et la gestion et l'organisation du nouveau diplôme, précise la même source. Elle aura également à arrêter les critères et conditions permettant à ces bacheliers d'accéder aux établissements formation supérieure, en vue du perfectionnement de leur niveau de formation et de leur permettre de suivre un enseignement professionnel supérieur. Le titulaire de ce diplôme (BAC professionnel) pourra ainsi être insérer dans la vie professionnelle ou poursuivre une formation ou un enseignement qualifiant supérieur au niveau des établissements de la Formation et de l'Enseignement professionnels ou de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le titulaire du BAC professionnel dans une filière quelconque aura le grade universitaire de bachelier de l'Enseignement profes-

sionnel, à l'instar de tout autre diplôme du baccalauréat de l'Enseignement général et technologique. Cette qualification constituera le premier diplôme universitaire du genre dans la nomenclature des diplômes académiques universitaires. A noter qu'en dépit de l'amélioration de l'intérêt des élèves pour les instituts de l'Enseignement professionnel, depuis l'adoption de la nouvelle réglementation en septembre 2017, les objectifs escomptés n'ont pas encore été atteints, à savoir capter 30 à 40% des effectifs des élèves du cycle moyen, admis au secondaire. Le faible engouement pour les instituts de la Formation et de l'Enseignement professionnels s'explique par l'absence d'accès à des filières adaptées dans l'Enseignement supérieur, en tant que prolongements de l'enseignement professionnel, d'où la réflexion engagée pour le lancement d'un baccalauréat professionnel pour l'obtention d'un diplôme sanctionnant le cursus de l'Enseignement professionnel, conclut la même source.

Moussa O. /Ag.



Mesures au profit du Sud et des Hauts-Plateaux Les syndicats de la santé se félicitent

Les principaux syndicats relevant du secteur de la Santé «se sont félicités», dimanche, des mesures, annoncées la veille par le gouvernement, au profit des médecins exerçant dans le Sud du pays et les Hauts-Plateaux, considérant qu'elles traduisent «une volonté politique», tout en plaidant pour leur application effective sur le terrain. Pour peu qu'elles ne soient pas des effets d'annonce, ce sont des décisions très positives et nous les avons revendiquées depuis longtemps. Le Gouvernement s'est finalement rendu compte du vide existant en matière de spécialistes de la santé dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux», a d'emblée commenté, dans une déclaration à la presse, le président du Conseil national de l'Ordre des médecins algériens, le Dr Mohamed Berkani Bekkat. Tout en considérant que les mesures annoncées traduisent «une volonté politique» des autorités, ce dernier s'est notamment félicité de la revalorisation du salaire des praticiens, de la levée du gel sur les projets relevant du secteur de la Santé et des dispositions inhérentes au service civil. Cela étant, il a suggéré, s'agissant de la revalorisation du salaire, d'y apporter «plus de visibilité et de clarté», dans la mesure où, s'est-il interrogé, «il s'agit-il de savoir si cette mesure concerne le salaire de base ou bien les indemnités, lequel cas elle serait moins intéressante». Tout en relevant également «l'importance» des incitations au profit du secteur privé, le Dr Bekkat a déploré, néanmoins, que «les partenaires sociaux n'aient pas été associés au préalable pour les décisions prises», plaidant pour la nécessité «d'en informer les professionnels de la santé». «Cela étant, l'essentiel est que ces mesures aient été prises car la santé devrait toujours être au centre des préoccupations du Gouvernement. Elle a un coût certes, mais également un prix», a conclu le Dr Bekkat. «Il était temps, tant mieux. Cela nous conforte sur l'existence d'une volonté politique», a déclaré, de son côté, le président du Syndicat national des Praticiens spécialistes de la Santé publique (SNPSP), le Dr Mohamed Yousfi, rappelant «avoir soumis toutes depuis très longtemps ces propositions, à tous les niveaux de responsabilités et à maintes reprises». Pour le représentant de ce corps de praticiens, premiers concernés par le service civil, il s'agit, à présent, «de mettre en pratique ces décisions», estimant que l'application de ce régime a été jusque-là «anticonstitutionnelle», défendant l'idée d'une «couverture spécialisée pour toute l'Algérie».

«Il faut savoir que le coût du service civil est plus élevé que celui des mesures incitatives annoncées par le Gouvernement», a assuré le président du syndicat, considérant qu'en plus du salaire, les pouvoirs publics sont appelés à prévoir d'autres mesures à même de «consolider» celles préconisées, samedi, citant, entre autres, l'accès aux billets d'avion ainsi que des dispositions sur le plan social.

«Allègement» de la charge des praticiens....

En outre, l'intervenant suggère la nécessité d'«alléger» la charge du praticien exerçant dans le Sud ou les Hauts-Plateaux, à travers la mise en place d'un «pool» de médecins dans la même spécialité. Abordant la décision relative à la levée du gel des projets relevant du secteur, le Dr Yousfi a tenu à reconnaître que «beaucoup de choses ont été réalisées ces dernières années s'agissant de la dotation de plusieurs

régions du pays de plateaux techniques importants». En revanche, «c'est l'investissement en matière de ressources humaines qui n'a pas suivi», a-t-il regretté, à ce propos. Il a, par ailleurs, tenu à rappeler les revendications n'ayant toujours pas été satisfaites, citant, notamment «la mise en conformité de la prime d'intéressement, parallèlement à l'évolution du grade du praticien» ainsi que l'amendement de certaines clauses du statut particulier des spécialistes, estimant que ce texte réglementaire est «le plus pénalisant de la Fonction publique». «Si toutes les mesures incitatives seront effectives, les médecins qui envisagent de s'installer dans le secteur privé ou d'exercer à l'étranger y réfléchiront désormais à deux fois avant de se décider», a conclu le président du SNPSP, conviant le Gouvernement à «libérer» le reste des dossiers à prendre en charge. A l'instar de ses confrères, le Président du Syndicat national des Praticiens de la Santé publique (SNPSP), le Dr Lyès Merabet, a salué la levée du gel des projets à l'actif du secteur de la Santé, considérant qu'elle est de nature à «renforcer le maillage déjà existant» dans le Sud et les Hauts-Plateaux. De même que l'encouragement du secteur privé à s'y développer ainsi que les facilités accordées aux praticiens pour leur formation. Pour autant, il tient à souligner que «l'accès aux soins doit être assuré pour tous et de manière équitable», appréhendant que ces mesures «créent un déséquilibre entre les différentes régions du pays eu égard à l'offre de soins qui leur est présentée». «Les régions enclavées du Centre, de l'Est et de l'Ouest du pays doivent être tout autant prises en charge», a-t-il explicité, avant de regretter la non-association des partenaires sociaux à ce sujet.

Enseignement supérieur

«Les préoccupations des enseignants seront étudiées», affirme Tayeb Bouzid



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid a indiqué, dimanche, à Alger, que «toutes les préoccupations des enseignants universitaires seront étudiées au niveau du Gouvernement», saluant le rôle de l'Université dans le développement du pays. Dans une déclaration à la presse lors de l'audience qu'il a accordée aux représentants du Syndicat national des enseignants universitaires (SNEU), le ministre a indiqué que les questions sociales des enseignants universitaires figurent parmi les priorités du secteur de l'Enseignement supérieur, soulignant que toutes les préoccupations de cette catégorie seront «étudiées au niveau du Gouvernement». Bouzid a salué le rôle qui incombe à l'université qui est l'axe de tout développement et «l'élément clé» de l'avenir du pays et de la société du savoir. Pour sa part, le secrétaire général du SNEU,

affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Messaoud Amarna a précisé que cette rencontre avec le ministère sera consacrée à la question de «cession» des logements de fonction accordés aux enseignants universitaires et «le dégel du projet de réalisation de 2905 logements à leur profit».

Le dossier des salaires figure parmi les principaux axes de cette rencontre. Le SNEU réclame la révision ou la réduction de l'impôt sur le revenu global (IRG) ainsi que la révision des mécanismes de gestion des comités et conseils scientifiques.

A cet effet, Amarna a mis l'accent sur la nécessité d'ouvrir des canaux de dialogue entre le ministère et les partenaires sociaux pour aplanir les difficultés et trouver les solutions aux problèmes auxquels fait face la famille universitaire en général et les enseignants en particulier.

Afin de redynamiser ses activités en partenariat Sonatrach appelle à la promulgation urgente d'une nouvelle loi sur les hydrocarbures

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a souligné, ce lundi, l'importance de promulguer en «urgence» une nouvelle loi sur les hydrocarbures afin de redynamiser ses activités en partenariat et augmenter leur part de production. «La production d'hydrocarbures en partenariat représente le quart de la production nationale après avoir connu une contribution d'environ 33% en 2007. Ce fléchissement de la production en partenariat intervient dans un contexte ne laissant pas entrevoir de perspectives concrètes de gain d'activités», explique la compagnie nationale dans un communiqué.

Cet environnement, poursuit Sonatrach, «rend plus que jamais nécessaire et urgent la promulgation d'une nouvelle loi sur les hydrocarbures, adaptée au contexte internationale et à même de faire valoriser par l'Algérie son avantage concurrentiel». Evoquant l'apport du partenariat, Sonatrach a estimé que le recours au partenariat constituait un choix «stratégique» pour l'Algérie qui visait à travers cette option le partage des risques liés à l'activité exploration et le bénéfice des apports technologique et financier nécessaires à la relance de l'activité des hydrocarbures. L'entreprise rappelle qu'à l'ouverture du domaine minier algérien au partenariat étranger afin de contribuer à son développement, la loi 86-14 a permis de conclure 83 contrats entre 1987 et 2005. La majorité de ces contrats sont des PSC (Contrat de partage de production), seulement 2 contrats de type concession sous forme de participation et 2 contrats de service à risque. Sur ces 83 contrats, 47 contrats ont été conclus à travers la négociation directe avec les compagnies pétrolières internationales (IOC) et 36 contrats ont été attribués dans le cadre des appels à la concurrence lancés entre 2000 et 2005, rappelle le document. Dans ce sens, le document cite en particulier le bassin de Berkine comme exemple de réussite de cette démarche de partenariat, soulignant que les travaux de recherches entrepris, suite à la promulgation de la loi 86-14, par les partenaires de Sonatrach dans ce bassin ont permis de révéler son large potentiel, faisant de celui-ci un important pôle pétrolier portant sa contribution au volume global des réserves de 2% en 1986 à plus de 30% actuellement.

Sur le plan global, l'activité exploration en partenariat en Algérie entre 1986 et 2015 a permis à l'Algérie de réaliser un volume de découvertes (en prouvés et probables) de 2384 millions tonnes équivalent pétrole (TEP). Les volumes d'hydrocarbures découverts ont atteint un pic en 1995 de 464 millions TEP. «Les découvertes enregistrées depuis 1990 traduisent de manière plus concrète l'apport du partenariat sous l'effet d'une loi aux effets incitatifs avérés et une forme contractuelle privilégiant le rôle actif de la NOC (Sonatrach). L'effet produit a été de faire passer les réserves récupérables restantes du pays de 3,47 milliards de TEP en 1989 à un niveau de 5,12 milliards TEP en 1999», est-il noté dans le même document. Le résultat de cette activité se traduit par une augmentation de la production d'hydrocarbures en partenariat culminant en 2007 à 74,3 millions TEP avec 34 millions de tonnes de pétrole brut, 36 milliards m³ de gaz naturel, 3,47 millions de tonnes condensat et 3,68 millions de Tonnes GPL, selon les données de Sonatrach. Les découvertes réalisées sont le fruit d'un effort d'investissement colossal supporté «en totalité» par les partenaires étrangers. Les montants engagés durant la période 1986-2015 s'élèvent à 9961 millions de dollars avec des pics observés en 1997 et 2007 de, respectivement, 636 et 1083 millions, relève encore la même source. Expliquant les mécanismes contractuels de partage de production, Sonatrach a souligné que le partage avec le partenaire étranger, dans les contrats PSC, n'est pas lié au seul taux de financement des opérations pétrolières. En effet, la part de production revenant au partenaire étranger, au titre de la récupération de ses coûts enga-



gés (costoil) et de sa rémunération (profit oil), se calcule, selon un processus qui tient compte des niveaux de la production et du prix de pétrole. Afin d'évaluer les formules de partage de production utilisées dans nos contrats PSC, un bilan de partage a été réalisé sur trois contrats. Parmi ces derniers, deux sont arrivés à terme et le troisième est en cours d'exécution. Ce bilan montre que la part revenant aux partenaires étrangers n'a jamais atteint les 49% de la production tota-

le, bien plus, celle-ci varie entre 14% et 23%. Par ailleurs, Sonatrach considère que la réduction de la dépendance technologique et financière des États hôtes auprès des compagnies pétrolières internationales et l'émergence d'une classe de compagnies pétrolières nationales (NOC) désireuse de tirer profit de son potentiel et de ses atouts, ne manqueront de donner à la coopération NOC/IOC «une autre configuration».

Y. D.

Importation de véhicules d'occasion «L'objectif est de créer un marché concurrentiel», souligne Saïd Djellab

Les conditions d'importation par des particuliers de véhicule de moins de trois années d'âge sont l'objet de vifs débats au sein de la société. Pour les Algériens, cette question mérite d'être mieux examinée. Si l'objectif est de permettre aux citoyens d'acheter des véhicules moins chers que ceux montés localement, il faudra alors que l'âge du véhicule soit moins de 5 ans. Pour d'autres, l'opération d'importation est elle-même assez coûteuse pour être profitable à l'Algérien moyen. Passant outre ces préoccupations, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, signale que «sous certaines conditions», les véhicules d'occasion «ne sont pas interdits à l'importation» partout dans le monde. Dans une déclaration à la Chaîne III de la Radio Algérienne, le ministre pose la question du coût des véhicules

montés en Algérie. Pour lui, en autorisant l'importation d'automobiles ayant déjà roulées on crée un «marché concurrentiel», laissant le choix à des citoyens, soit d'en acquérir un qui a déjà roulé, soit de faire l'acquisition d'un véhicule neuf monté localement. Il explique que la décision prise par le gouvernement d'ouvrir le pays aux véhicules d'occasion ramenés de l'étranger, l'a été pour inciter l'industrie automobile en Algérie à se placer «dans la Chaîne des valeurs mondiales». Pour autant, tient-il à préciser, il n'est pas question «d'importer n'importe quoi», rappelant que les voitures importées doivent, en plus de présenter les conditions de sécurité maximum, rouler à l'essence et être adaptable au GPL. Le représentant d'une association de protection des droits des consommateurs, Hassan Menouar,

observe d'emblée que l'ouverture du marché de l'automobile n'occasion «n'apportera rien à l'économie nationale». Pour lui, si l'Etat est parti sur des investissements de l'industrie de montage de véhicules, «il faut qu'il continue» sur cette voie et non pas qu'il «fasse marche arrière» et «pénalise» ainsi les investisseurs. Selon lui, l'accès à un véhicule d'occasion de moins de trois ans n'est pas rentable sachant, déclare-t-il, «qu'il ne coûtera pas moins de 10.000 €» et qu'outre son prix d'achat il nécessitera le paiement de frais pour son transport mais aussi les taxes douanières. L'auteur de cette enquête rappelle, par ailleurs, que l'importation des véhicules d'occasion est prévue dans le projet de la Loi de finances de 2020 lequel est appelé à être prochainement discuté au sein de l'APN.

Pétrole

Le Brent à plus de 64 dollars lundi à Londres

Les prix du pétrole baissaient, ce lundi, en cours d'échanges européens, lestés par un indice PMI décevant pour le secteur manufacturier en zone euro. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 64,04 € à Londres, en baisse de 0,37% par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour livraison en novembre, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, s'échangeait à 57,80 €, 0,50% de moins que la semaine dernière. Les indices du PMI «ne sont pas particulièrement rassurants, surtout

dans un contexte où la croissance mondiale et la demande en pétrole ralentissent», a expliqué Craig Erlam, analyste. Selon un indice provisoire publié, hier, par le cabinet IHS Markit, la production manufacturière en zone euro a encore reculé en septembre à 45,6 points, après une baisse en août (47 points). Une valeur inférieure à 50 signale une contraction de l'activité, tandis qu'un indice supérieur à ce seuil traduit une expansion. L'activité privée de la zone euro s'établit à 50,4 points, son plus bas niveau en 6 ans, contre 51,9 en août, tandis que l'indice du

secteur s'établit à 52 points, contre 53,3 points le mois dernier. Tous ces chiffres sont inférieurs aux attentes des analystes. Pourtant, des doutes quant aux promesses de relance de la production saoudienne, «combinés aux risques géopolitiques soutenus dans la région», soutenaient les cours du pétrole avant la publication des PMI, selon les analystes. En effet, le Wall Street Journal, dans un article publié, dimanche, cite des responsables saoudiens en évoquant des retards de «plusieurs mois» dans les travaux de reconstruction des sites touchés par les attaques

ainsi que des «discussions d'urgence» entre Aramco, compagnie pétrolière d'Etat saoudienne, et ses fournisseurs dans le but d'accélérer les travaux. Le gouvernement saoudien avait pourtant assuré la semaine dernière que la totalité de la production saoudienne pourrait être rétablie d'ici quelques semaines. Les attaques d'il y a 10 jours contre l'usine de traitement d'Abqaiq, la plus grande au monde, et le champ de pétrole de Khurais, dans l'est du pays, ont diminué de moitié la production du premier exportateur mondial de pétrole, soit 5% de la production totale.

Bouira

28 millions de dinars pour raccorder le village El D'Ghaflia au réseau du gaz

Une enveloppe financière de l'ordre de 28 millions de dinars sera allouée pour le raccordement de près de 100 foyers au réseau du gaz dans la localité enclavée d'El D'Ghaflia relevant de la commune d'Oued El Bardi (Sud de Bouira), a-t-on appris, ce lundi, auprès des services de la wilaya.

«Une enveloppe de l'ordre de 28 millions de dollars sera consacrée au raccordement de près de 100 foyers dans le village d'El D'Ghaflia qui relève de la daïra d'El Hachimia», a expliqué le chargé de la communication de la wilaya, Latrache Ladjel, en réaction à la protestation des citoyens de cette paisible localité. Dans la matinée, les habitants du village El D'Ghaflia ont fermé le siège municipal en guise de protestation contre la dégradation du cadre de vie.

«Les responsables de la daïra d'El Hachimia se sont déplacés sur les lieux, où ils ont rassuré les citoyens quant au lancement de ce projet afin de raccorder tous les foyers au réseau du gaz», a encore expliqué Latrache. Selon les détails donnés par le même responsable, un réseau de 12 km sera réalisé pour raccorder les quelque 100 foyers que compte cette localité et ce, dans le cadre de la première tranche du projet dont a bénéficié toute la commune d'Oued El Bardi et qui portera sur la réalisation au total 90 km de réseau. «Les démarches administratives sont en cours, et le projet sera bientôt confié à l'entreprise réalisatrice afin que celle-ci puisse démarrer les travaux le plus tôt possible», a précisé le chargé de la communication de la wilaya. Ce dernier avait annoncé en janvier dernier qu'une enveloppe financière d'un milliard de dinars avait été attribuée pour la wilaya de Bouira dans le cadre du fonds de garantie des collectivités locales pour la réalisation de 100 km de réseau de gaz en 2019, notamment dans les régions enclavées. Par ailleurs, le taux de couverture actuelle, en matière de gaz naturel dans la wilaya de Bouira, a dépassé les 86%. «Avec la réalisation prochaine des 100 km de réseau de gaz, le taux atteindra les 90%, ce qui permettra à Bouira d'occuper les premières places au niveau national, en matière de raccordement au gaz», a estimé Latrache.

cié toute la commune d'Oued El Bardi et qui portera sur la réalisation au total 90 km de réseau. «Les démarches administratives sont en cours, et le projet sera bientôt confié à l'entreprise réalisatrice afin que celle-ci puisse démarrer les travaux le plus tôt possible», a précisé le chargé de la communication de la wilaya. Ce dernier avait annoncé en janvier dernier qu'une enveloppe financière d'un milliard de dinars avait été attribuée pour la wilaya de Bouira dans le cadre du fonds de garantie des collectivités locales pour la réalisation de 100 km de réseau de gaz en 2019, notamment dans les régions enclavées. Par ailleurs, le taux de couverture actuelle, en matière de gaz naturel dans la wilaya de Bouira, a dépassé les 86%. «Avec la réalisation prochaine des 100 km de réseau de gaz, le taux atteindra les 90%, ce qui permettra à Bouira d'occuper les premières places au niveau national, en matière de raccordement au gaz», a estimé Latrache.

cié toute la commune d'Oued El Bardi et qui portera sur la réalisation au total 90 km de réseau. «Les démarches administratives sont en cours, et le projet sera bientôt confié à l'entreprise réalisatrice afin que celle-ci puisse démarrer les travaux le plus tôt possible», a précisé le chargé de la communication de la wilaya. Ce dernier avait annoncé en janvier dernier qu'une enveloppe financière d'un milliard de dinars avait été attribuée pour la wilaya de Bouira dans le cadre du fonds de garantie des collectivités locales pour la réalisation de 100 km de réseau de gaz en 2019, notamment dans les régions enclavées. Par ailleurs, le taux de couverture actuelle, en matière de gaz naturel dans la wilaya de Bouira, a dépassé les 86%. «Avec la réalisation prochaine des 100 km de réseau de gaz, le taux atteindra les 90%, ce qui permettra à Bouira d'occuper les premières places au niveau national, en matière de raccordement au gaz», a estimé Latrache.



Tizi-Ouzou

Près d'un tiers des écoles primaires sans «actes administratifs»



nistratif et sont donc considérées comme construction illicite», a souligné Dahmane. Une réalité qui, a-t-il expliqué, «empêche les présidents des assemblées populaires communales (APC) d'engager des travaux de réfection sous peine d'être refusés par le contrôle financier et qui, partant, provoque des dégradations au niveau des écoles au fil des années». A ce propos, le responsable local a appelé les présidents d'APC à se «rapprocher des services des domaines pour entamer les opérations de régularisation des structures scolaires pour pouvoir y effectuer les travaux de réfection nécessaires». Dahmane a indiqué, à ce propos, qu'il sera demandé au chef de l'exécutif lors de la session de l'APW prévue le 30 septembre en cours «une dérogation pour permettre aux P/APC d'engager les travaux» au niveau des écoles. Il sera également procédé, a-t-il ajouté, «à la demande de subvention financière pour la réalisation de 40 cantines scolaires et de 100 classes de cours à titre d'extension au sein des écoles existantes». La rentrée scolaire au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou a été marquée par la montée au créneau de plusieurs associations de parents d'élèves qui avaient empêché leurs progénitures à rejoindre leurs écoles pour réclamer de «meilleures conditions de scolarité» pour leurs enfants. De son côté, le directeur de l'éducation, Ahmed Lalaoui, a indiqué, dans une déclaration, que ses services «sont prêts à assurer l'encadrement pédagogique nécessaire, en moyen humain et en fournitures au niveau de toutes les écoles».

Ali B.

Pas moins de 30% des écoles primaires dans la wilaya de Tizi-Ouzou ne disposent pas d'actes administratifs et sont considérées comme étant construites illicitement, a-t-on appris du président de la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle de

l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Dahmane Ahcène. Cette réalité a été constatée après des visites d'inspection effectuées par la commission au niveau de plusieurs écoles des différentes communes de la wilaya. «Nous avons constaté que plusieurs écoles ne disposent même pas de titre admi-

Médéa

L'adduction en eau des communes de Robeia et Ouled Deid opérationnelle avant l'été prochain

L'adduction en eau potable des communes de Robeia et d'Ouled Deid, à l'est de Médéa, à partir du couloir de transfert des eaux du barrage de «Koudiate Acerdoune» (Bouira), doit être opérationnelle avant l'été prochain», a déclaré, ce lundi, le wali. En tournée d'inspection du chantier de raccordement de ces deux communes, Abass Badaoui a souligné l'impératif de livrer le projet, dans un délai n'excédant pas les 8 mois, conformément au contrat d'exécution signé par l'entreprise de réalisation, invitant cette dernière à procéder au «renforcement» des effectifs engagés sur chantier et «l'accélération du rythme de réalisa-

tion». Lancé en juin de l'année en cours, ce projet d'adduction est appelé, une fois achevé, à renforcer l'alimentation en eau potable de pas moins de 7551 habitants, ventilés à travers les centres urbains des communes de Robeia et d'Ouled Deid. Une conduite de 30 km sera réalisée pour permettre la connexion au couloir de transfert des eaux du barrage de «Koudiate Acerdoune» (Bouira) qui alimente déjà plusieurs localités de la wilaya, outre la construction et l'équipement d'une station de pompage, d'un réservoir d'eau, d'une capacité de 500 m³, afin d'alimenter les foyers ciblés.

Djelfa

Levée de gel sur de nombreux projets dans le secteur de la Santé

De nombreux projets dans le secteur de la Santé ont bénéficié d'une levée de gel au niveau de la wilaya de Djelfa, parallèlement à l'inscription à la réalisation d'autres nouvelles opérations pour le renforcement du réseau infrastructurel du secteur, a-t-on appris, ce lundi, auprès du wali Toufik Dhif. «La levée de gel concerne, notamment la réalisation d'hôpitaux au chef-lieu de wilaya, et dans nombre de communes», a indiqué le wali dans son intervention en marge d'une réunion de l'exécutif, consacrée à l'évaluation de la situation des opérations de développement confiées à la Direction des équipements publics de la wilaya. Ces opérations, ajoutées à d'autres inscrites au titre du nouveau Programme de développement des Hauts-Plateaux, annoncé dernièrement par le Premier ministre, sont destinées au renforcement du réseau infrastructurel du secteur national de la santé, «objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics», a-t-il assuré. L'annonce de cette levée de gel a été bien accueillie par les réseaux sociaux locaux, qui y ont vu «une réponse adaptée aux aspirations des citoyens de la wilaya».

H. H.

Risques d'inondations à Oum El Bouaghi

18 sites protégés depuis 2000 à ce jour

Des projets de protection de 18 sites à travers plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi des risques des inondations ont été concrétisés depuis l'année 2000 à ce jour, a-t-on appris, dimanche, auprès du chef de service d'assainissement auprès de la Direction des ressources en eau, Hocine Chebili.

« Sur 28 points représentant des risques d'inondation recensés à travers la wilaya et dont les études de protection ont été élaborées, 18 points noirs et lieux les plus exposés aux risques des inondations ont été déjà traités », a précisé le même responsable. L'ensemble de ces régions est répartie à travers les communes de Dalaâ, Meskiana, Fekirina, Berriche, Sigus, Henchir, Toumaghni, Aïn Kercha, Ouled Zouai, Bir Chouhada, Souk Naâmane, Boughrara Saoudi et Aïn Zitoune, selon la même source. Une enveloppe financière estimée à 3,5 milliards de dinars a été allouée pour la réalisation de ces projets, a fait savoir la même source, précisant que les travaux portent sur l'aménagement des oueds jouxtant les zones ciblées et la réalisation de grandes conduites pour accueillir les volumes importants des eaux pluviales. Des projets de protection de plusieurs localités d'Oum El Bouaghi des dangers d'inondation ont été proposés en attendant la disponibilité des budgets nécessaires.



Journées médico-chirurgicales

Des enfants présentant des malformations congénitales pris en charge

L'établissement public hospitalier (EPH) de la commune de Aïn Touta (Batna) accueille depuis dimanche des Journées médico-chirurgicales destinées aux enfants présentant des malformations congénitales du tube digestif et des voies urinaires sous la supervision d'une équipe médicale de Constantine dirigée par le Pr Hichem Choutri, a indiqué le directeur de l'EPH, Noureddine Nefissi. Cette initiative, qui va se poursuivre jusqu'au 25 septembre, s'inscrit dans le cadre d'un accord de jumelage entre l'EPH d'Aïn Touta (Batna) et l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) de Sidi Mabrouk (Constantine) lequel prévoit d'opérer des malformations congénitales

gastro-intestinales et urinaires chez les enfants, a ajouté la même source. Quinze enfants présentant ce type de malformations sont programmés pour subir une chirurgie laparoscopique mini-invasive, d'une durée de 5 à 6h chacune, a précisé la source, soulignant que le Pr Choutri est accompagné de son équipe médicale au grand complet ce qui permettra également de procéder à des interventions ordinaires au profit de 35 autres enfants. Les Journées chirurgicales interviennent après le grand succès remporté par les Journées médico-chirurgicales abritées par l'établissement public hospitalier d'Aïn Touta au cours desquelles des opérations de chirurgie générale et pédiatrique ont été

pratiquées, a rappelé la même source. Cette initiative vise à renforcer la formation continue des médecins spécialistes en chirurgie pédiatrique de l'hôpital d'Aïn Touta ainsi que le traitement des malformations congénitales des appareils digestif et urinaire des enfants de la commune d'Aïn Touta et des daïras voisines, notamment Seggana et Barika. A noter que l'élaboration des dossiers des bénéficiaires de ces opérations chirurgicales a été effectuée entre les établissements de santé de Batna et Constantine par le biais de la télé-médecine, a ajouté le même responsable.

Djahnit M.

La maison des associations transformée en centre de dépistage de l'autisme

La maison des associations se trouvant au pôle urbain Hamla 1 de la ville de Batna sera transformée en centre de dépistage de l'autisme, ont indiqué, ce dimanche, les services de la wilaya. La décision a été prise suite à une récente inspection par le wali Farid Mohamedi de cette infrastructure restée inexploitée depuis sa réalisation depuis un certain temps, selon la même

source qui a indiqué que le même responsable a donné des instructions pour équiper cette structure qui comptera, notamment un centre de rééducation motrice aux enfants atteints infirmité motrice d'origine cérébrale (IMC). Cette mesure évitera aux parents d'enfants atteints d'IMC de se déplacer vers le service de rééducation motrice qui se trouve à l'établissement hospita-

lier de maladies mentales de la ville d'El Madher, selon la même source. Les parents des enfants souffrant de cet handicap appellent depuis plusieurs années les autorités locales à mettre en place pareille structure. Ils ont réitéré leur préoccupation au wali durant sa visite au centre psychopédagogique Batna-1 à l'occasion de la récente rentrée scolaire.

Constantine

7000 étudiants ont déjà reçu leur carte Chifa

Près de 7000 cartes Chifa ont été remises aux étudiants de la wilaya de Constantine depuis le mois de janvier 2019, a-t-on appris, dimanche, auprès des responsables de l'antenne locale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas). S'exprimant en marge des

Journées «Portes ouvertes» sur les prestations de cette agence offertes à la communauté étudiante, le sous directeur chargé des prestations au sein de cette agence, Abdelkader Bentouba, a précisé que l'opération d'établissement et de distribution des cartes, réalisée durant les 8 premiers mois de l'année en cours, a ciblé les étudiants des 4 universités de Constantine. Initiée sous le slogan «la sécurité sociale vous accompagne durant votre parcours universitaire», cette campagne de sensibilisation et d'information est inscrite dans le cadre de la politique de proximité et de rapprochement de cette caisse des étudiants, a souligné le même responsable lors de cette manifestation tenue à l'université des sciences islamiques «Emir Abdelkader». Des cadres et des agents de cette agence se sont rapprochés, à l'occasion, des nouveaux étudiants afin de les informer des procédures d'affiliation à la sécurité sociale et les avantages qui leur sont octroyés, notamment en cas de maladies chroniques, le dossier à fournir pour avoir la carte Chifa et la protection contre les accidents de travail.

Djahnit M.

• Mila

Plus de 3,3 tonnes de déchets divers récupérés quotidiennement

Plus de 3,3 tonnes de déchets divers sont récupérées chaque jour par l'établissement public de gestion des Centres d'enfouissement technique (CET) de la wilaya de Mila, a indiqué, dimanche, le directeur de cet établissement, Merouane Kouachi. Selon le même responsable, plus de 3,3 t de déchets de toutes sortes sont collectées chaque jour dans la wilaya de Mila et acheminées vers les CET de la région d'Ouled Halouf au chef-lieu de wilaya et celui de la cité de Djamaâ El Kebir dans la commune de Chelghoum Laïd afin d'y être triées et valorisées. Ainsi, selon le bilan des huit premiers mois de l'année en cours, ces deux CET récupèrent chaque jour en moyenne 2,22 t de déchets plastiques, 1,7 t de déchets papiers et carton et 0,8 t de déchets métalliques, a indiqué la même source. Kouachi a par ailleurs, révélé que la moyenne journalière des déchets récupérés par ces deux centres durant les 8 premiers mois de l'année est en baisse en comparaison aux années 2017 et 2018, où une moyenne de 3,63 t/j et 3,54t/j a été enregistrée. Il a également relevé que la vente aux enchères de ces déchets a connu une «nette progression» en comparaison à ces deux mêmes années du fait de la hausse des prix du kilogramme du papier, du plastique et du métal.

M. A.

• Khenchela

Distribution de 300 logements LPL à Aïn Touila début 2020

Pas moins de 300 logements publics locatifs (LPL) seront distribués au début de l'année prochaine dans la commune d'Aïn Touila (wilaya de Khenchela), a indiqué, ce dimanche, le directeur du logement, Omar Ghiyat. «Les gros travaux de ce projet sont terminés et ne restent que les travaux de raccordement aux réseaux divers qui avancent actuellement à un rythme satisfaisant», a souligné le même responsable. Au cours des deux dernières années, plus de 6000 logements ont été distribués à travers les 21 communes de la wilaya tandis que 16 000 autres logements de diverses formules sont actuellement en chantier avec des taux divers d'avancement des travaux. Le parc logement de la wilaya de Khenchela a augmenté au cours des 10 dernières années pour atteindre 96 000 unités dont 40 000 LPL, 38 000 logements ruraux, 3000 unités AADL, 3300 logements promotionnels aidés et 1800 logements participatifs.

Skikda

Dégel du projet de réalisation de l'école des jeunes aveugles de Bouzaâroua

Le gel a été levé sur le projet de réalisation et d'équipement de l'école des jeunes aveugles prévue à la nouvelle ville Bouzaâroua à l'Est de Skikda, a-t-on appris, dimanche, auprès de la directrice de l'action sociale et de la solidarité, Samia Djellab. Ce projet inscrit au profit de cette wilaya en 2014 et dont l'étude de réalisation a été achevée avait été gelé pour «des raisons financières», a précisé la même responsable, faisant état de l'importance de cette structure pour cette catégorie de personnes aux besoins spécifiques. La même responsable a indiqué que les procédures étaient en cours pour élaborer le cahier des charges relatif à ce projet dont le délai de réalisation a été

fixé à 30 mois pour un montant de 80 millions de dinars. Dotée d'un internat, cette école qui s'étend sur 10 000 m² peut accueillir jusqu'à 80 jeunes aveugles et malvoyants et dispose de 30 lits pour les élèves issus de Skikda ou d'autres wilayas.

Par ailleurs, la même responsable a fait part de la réservation pour le secteur de l'Action social de Skikda de 33 nouveaux postes budgétaires dont 20 postes pour l'enseignement spécialisé dans les classes relevant du secteur de l'Éducation nationale. Les postes sont attribués à l'issue d'un concours qui sera organisé «avant la fin de l'année en cours 2019», a indiqué la responsable.

Arzew

Les travailleurs de Fertial réclament le versement de leurs salaires

Une centaine de travailleurs de la société Fertial de production d'ammoniac et d'engrais, basée à Arzew ont tenu, ce dimanche, un sit-in devant le siège de la wilaya d'Oran pour réclamer le versement de 2 mois de salaires suite au blocage du compte bancaire de la société par décision de justice, a-t-on constaté sur place.

Le secrétaire général de la section syndicale de Fertial Arzew, Boukhari Khaled a indiqué que ce mouvement de protestation, le deuxième du genre, intervient pour réclamer le versement des 2 mois de salaires non perçus par les travailleurs suite au gel des avoirs de la société sur décision de la justice. Les protestataires ont demandé aux autorités locales et judiciaires d'intervenir rapidement pour lever ce gel du compte bancaire et permettre aux 1000 travailleurs d'Arzew et autant de personnels à Annaba de percevoir leurs salaires. Le compte de la société a été gelé après la

mise sous mandat de dépôt de l'homme d'affaires Ali Haddad qui détient 17% du capital de l'entreprise. Lors d'une rencontre avec la section syndicale, le PDG de la société, Stéphane Dieudé, a informé qu'il n'avait pas obtenu une décision de désignation d'un administrateur pour la gestion des actions de Haddad. Le SG de la section syndicale a exprimé son appréhension quant à la persistance de cette situation, pouvant affecter les activités de l'entreprise et avoir des répercussions négatives sur l'approvisionnement de l'usine en matières premières.

Lehouari K.



• Intoxication alimentaire

10 nouveaux cas enregistrés

Le service des maladies infectieuses du Centre hospitalo-universitaire d'Oran a accueilli, dimanche après-midi, 10 cas d'intoxication alimentaire supplémentaire portant ainsi le nombre total des victimes à 104 cas, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cet établissement sanitaire. La même source a ajouté que les personnes évacuées ont été victimes d'une intoxication alimentaire après avoir consommé des repas légers dans les deux restaurants de la ville d'Oran.

Toutes les victimes ont quitté l'hôpital après avoir reçu les soins, à l'exception de 7 enfants, gardés en observation médicale au niveau du service pédiatrique. Le service des urgences médicales du CHUO a accueilli, dans la soirée du samedi et la matinée du dimanche, 94 cas d'intoxication alimentaire avant que ce nombre n'atteigne les 104 cas avec la prise en charge de nouvelles victimes, a-t-on indiqué de même source.

L. K.

Tissemsilt

Lancement de 15 nouvelles spécialités de formation

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya de Tissemsilt sera renforcé, lors de la prochaine rentrée de septembre, par 15 nouvelles spécialités et ce, pour répondre aux besoins du marché du travail de la région, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur de ce secteur. Khaled Belkharoubi a indiqué à la presse que ces spécialités concernent «la culture des plantes médicinales et aromatiques et les herbes», «la sculpture et le montage de la pierre et du marbre», «les voies et réseaux multiples», «l'entretien des équipements informatiques», ainsi que «l'hôtellerie, la restauration et les services de cafétéria», «la restauration et les services hôteliers», «la préparation des produits gras», «la transformation des céréales», et «la gestion et la sécurité des réseaux informatiques».

Le secteur verra également l'ouverture de spécialités concernant «l'alimentation en eau potable», «l'entretien des piscines», «l'environnement», «l'hygiène, la collecte

et le tri des déchets», «tissage et couture» et «conduite des engins des travaux publics». Ces nouvelles spécialités ont été initiées dans le cadre du conseil de wilaya de partenariat, qui regroupe différents secteurs et définit les besoins réels du marché du travail dans la région, notamment dans les domaines qui connaissent une dynamique, comme l'agriculture, l'hydraulique, la construction, le tourisme, les télécommunications ainsi que la PME/PMI. Le même responsable a souligné que la nouvelle stratégie adoptée par le secteur durant les deux dernières années, focalise sur la mise en place de nouvelles spécialités professionnelles, liées essentiellement à la dynamique économique que la région observe. D'autre part, plus de 4470 nouvelles places pédagogiques ont été créées pour la nouvelle rentrée professionnelle, prévue le 29 septembre prochain, dont 1325 places pour la formation résidente, 1570 places pour l'apprentissage, 60 places pour la formation itinérante, 210

places pour les cours du soir et 660 places pour la formation d'initiation primaire. En outre, 120 places pédagogiques ont été réservées pour les femmes au foyer, ainsi que 25 places pour les pensionnaires des maisons d'arrêt et 180 places pour le milieu rural, en plus de 25 places dans le cadre des accords initiés avec les partenaires du secteur. En prévision de la prochaine rentrée, la direction chargée du secteur a initié un programme de sensibilisation très dense, qui comprend l'organisation de rencontres et de caravanes d'information, ainsi que des Portes ouvertes au niveau des établissements de jeunes et les zones reculées, l'initiation d'émission radiophoniques pour mettre en évidence les nouveautés du secteur dans la wilaya. La wilaya de Tissemsilt dispose de 10 centres de formation professionnelle et d'apprentissage et un Institut national spécialisé, accueillant quelque 6000 stagiaires répartis dans 20 spécialités professionnelles, rappelle-t-on.

Mostaganem

Plus de 12 000 étudiants bénéficient de la carte Chifa

Plus de 12 000 étudiants de l'université Abdelhamid-Ben Badis de Mostaganem bénéficient de la carte Chifa, a-t-on appris, dimanche, auprès de l'agence de wilaya de la Caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés (Cnas). La directrice de l'agence, Sorya Bahi, a indiqué, lors de l'inauguration des Portes ouvertes sur la sécurité sociale à l'université centrale, que «le nombre des adhérents à la sécurité sociale a atteint, cette année, plus de 21 000 étudiants, dont 12 000 bénéficiant des services de la carte Chifa et des prestations réelles et d'assurance contre les maladies et

les accidents». Bahi a ajouté que plus de 4000 nouveaux étudiants se sont inscrits auprès des services de la Cnas, dont 1000 étudiants ont bénéficié de la carte Chifa. Durant ces Portes ouvertes, qui s'étalent jusqu'au 26 septembre courant, sous le slogan «la sécurité sociale vous accompagne dans votre cursus universitaire», des communications seront animées sur les services d'assurance sociale et les différentes prestations (assurance maladie, maternité, accidents de travail et autres), en présence des partenaires et des acteurs du secteur. A cette occasion, une cellule d'écoute et une autre

pour l'orientation ont été mises sur pied au profit des étudiants. En outre, plus de 700 nouvelles cartes Chifa seront distribuées aux étudiants durant ces Portes ouvertes. Des explications sont également fournies sur l'adhésion à la sécurité sociale, ainsi que les documents nécessaires à cet effet. A noter que l'université Abdelhamid-Ben Badis de Mostaganem qui encadre 30 000 annuellement, comprend 9 facultés et un département d'éducation physique et sportive et une école nationale supérieure des enseignants et une école supérieure de l'agriculture.

Tlemcen

316 nouveaux diplômés de la santé installés

Au total, 316 nouveaux diplômés de la santé ont été installés, dimanche, à travers les établissements de santé de la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris d'un communiqué de la Direction de la santé et de la population. Il s'agit de 23 sages-femmes, 79 infirmiers, 150 aides soignants, 10 laborantins, 10 spécialistes en soins naturels et physiologiques, 25 agents en radiologie et imagerie médicale, 3 paramédicaux, 3 assistants sociaux, 5 spécialistes en protection médicale, 5 nutritionnistes, 2 agents médicaux en santé publique et autres agents de réparation de prothèses de membres artificiels, selon la même source. Ces diplômés de l'Institut supérieur de la for-

mation des sages-femmes de Tlemcen répartis à travers les établissements de santé de la wilaya suivant les besoins de chaque structure de santé contribueront à palier le déficit enregistré dans le domaine paramédical, notamment au niveau des polycliniques des régions enclavées, selon le communiqué. L'opération d'installation de ces nouveaux diplômés sortants a accordé la priorité aux diplômés ayant obtenu les meilleurs notes à rejoindre les lieux de travail de leur choix au niveau des établissements de santé de la wilaya, a-t-on souligné, rappelant que les cadres recrutés ont suivi une formation théorique et pratique de 3 et 5 ans.

• Saïda

Plus de 2000 logements publics locatifs prochainement livrés

Plus de 2000 logements de type public locatif seront prochainement distribués au niveau de la ville de Saïda, a-t-on appris, hier, auprès du chef de daïra, Khelil Saïd. Ces logements seront distribués au profit des populations des quartiers chahid Abdellah Argoub, et de Boukhors, situés au chef-lieu de la wilaya, selon la même source qui explique que les travaux d'aménagement extérieur connaissent un rythme d'avancement appréciable. En revanche, les huit brigades chargées des enquêtes, installées en mars dernier, sont sur le terrain pour enregistrer toutes les remarques et observations qui seront faites par les demandeurs de logements au niveau de la wilaya, a ajouté la même source. Selon les services de la daïra de Saïda, il a été procédé, durant l'année écoulée, à la distribution de 2224 logements publics locatifs et 1470 autres logements dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire dans la ville. Il est prévu, la distribution de 4000 logements de type public locatif, en cours de réalisation au niveau de la daïra de Saïda et qui devraient être livrés fin 2020, a annoncé le chef de daïra. L'OPGI dénombre près de 24 000 logements de type public locatif dans la wilaya de Saïda, qui ont été attribués dont plus de 6000 unités. Le reste est en cours de réalisation, a-t-on relevé de même source.

El Oued

L'ensemble des postes frontaliers prochainement équipés de scanners

L'ensemble des postes frontaliers du pays sera équipé de scanners et de moyens modernes pour renforcer les activités de contrôle, a affirmé, ce lundi, à El Oued, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICLAT), Salah Eddine Dahmoune.

«Tous les postes frontaliers du pays seront équipés de scanners et de moyens modernes pour renforcer et faciliter les missions de contrôle des divers corps exerçant au niveau de ces structures et consolider les conditions de préservation de la sécurité du pays», a indiqué Dahmoune, en marge de l'inauguration du poste frontalier Taleb-Larbi. Selon le ministre, ces postes devront contribuer au développement des relations de coopération à différentes échelles entre l'Algérie et les pays limitrophes, car, a-t-il expliqué, «ces postes constituent des portières d'échanges économiques et commerciaux, notamment avec les pays frères.» «Toute l'importance voulue sera accordée aux régions frontalières par la concrétisation de diverses opérations de développement, en plus de la réalisation et de l'équipement de nouveaux postes frontaliers terrestres», a souligné le ministre. Salah Eddine Dahmoune a fait savoir que «l'Algérie dispose de 26 postes frontaliers terrestres, 30 aéroports et 9 ports, appelés à contribuer largement à la création de richesses et d'emplois et au renforcement des valeurs de paix et de politique de bon voisinage prônées par le pays.» Le ministre a également fait état de la pré-

paration en cours d'un projet à suggérer dans le cadre de la loi de finances 2020 et portant création, au niveau des postes frontaliers dans le Sud du pays, de zones franches d'activités économiques et logistiques en vue de booster l'économie nationale et de redynamiser le rôle de l'Algérie avec les pays voisins dans les domaines politique et socioéconomique. Dahmoune a, par ailleurs, rendu un vibrant hommage à l'Armée nationale populaire pour son rôle dans l'accompagnement du développement dans les régions dans le Sud du pays. Le poste frontalier Taleb-Larbi dispose d'un salon d'honneur, d'un centre frontalier des douanes, réalisé pour un montant de 394 millions de dinars puisés du programme de soutien à la croissance économique, ainsi que d'un siège pour la brigade de la Police des frontières, d'un coût de 358 millions de dinars, selon sa fiche technique. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a écouté, sur site, un exposé sur les activités des services des Douanes algériennes et de la Police des frontières. Salaheddine Dahmoune poursuit sa visite de travail par l'inspection d'autres projets et installations à travers la wilaya d'El Oued.

K. F. /Ag.



Ouargla

Les insuffisants rénaux réclament une meilleure prise en charge



Un groupe d'insuffisants rénaux a observé, ce lundi, un sit-in devant l'Établissement public hospitalier EPH-Mohamed-Boudiaf à Ouargla pour réclamer l'amélioration des conditions de leur prise en charge. Accompagnés de leurs proches, ces protestataires ont brandi des slogans revendiquant la mise à niveau des conditions de prise en charge du malade atteint d'insuffisance rénale, à travers la rénovation des centres d'hémodialyse dans la wilaya, à l'instar de celui de l'EPH-Mohamed-Boudiaf «dépassé», selon eux, devant le nombre importants de malades. Dans ce sillage, Belgacem Frouhat, membre de la Fédération nationale des insuffisants rénaux (FNIR), a mis l'accent sur la nécessité d'acquisition de nouveaux appareils de dialyse, en exigeant également une meilleure hygiène au niveau de ces structures de santé où ils sont pris en charge. «La rénovation de ces équipements, dont la plupart sont anciens et tombent constamment en panne, permettra de soulager les patients nécessitant des séances de dialyse et de mettre fin aux désagréments rencontrés quotidiennement, surtout en matière d'attente», a-t-il ajouté. Aussi, Frouhat a indiqué qu'il restait «beaucoup à faire» pour augmenter le nombre de patients bénéficiaires de la fistule artériovineuse ainsi que de la greffe rénale, et ce, à travers l'ancrage de la culture du don d'organes dans la société, non seule-

ment du donneur vivant, mais aussi du donneur cadavérique (prélèvement d'organes à partir de personnes décédées). De son côté, le directeur par intérim du secteur de la Santé et de la Population, Ahmed Mezouar, a fait savoir que des mesures ont été prises pour pallier les lacunes enregistrées au niveau des centres d'hémodialyse dans la wilaya, notamment celles liées aux insuffisances en matière de capacité d'accueil et des équipements nécessaires. Il a précisé qu'une fois la nouvelle structure du service des urgences médico-chirurgicales (UMC) sera ouverte, l'actuel service d'urgences hospitalières de l'EPH-Mohamed-Boudiaf sera aménagé pour accueillir le nouveau centre d'hémodialyse. S'agissant des équipements, il a fait savoir qu'une opération a été retenue pour l'acquisition de nouveaux appareils de dialyse sur le budget de la wilaya, notamment. La wilaya d'Ouargla, qui recense actuellement environ 300 insuffisants rénaux, de différentes catégories d'âge, dispose de 6 services d'hémodialyse répartis sur les établissements publics hospitaliers d'Ouargla, Touggourt, Hassi Messaoud, Taibet et El Hedjira, ainsi qu'un autre privé à Rouissat, a-t-il ajouté. Ces services fonctionnent actuellement avec un total de 73 appareils de dialyse, selon le même responsable.

Kadiro F.

Béchar

Plus de 4800 cartes Chifa remises aux étudiants

Au moins 4834 cartes Chifa ont été remises aux étudiants de l'université Tahri-Mohamed de Béchar, a-t-on appris, ce lundi, auprès de la chargée de communication de la Direction de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas). «Nous avons remis ces cartes à cette catégorie d'assurés sociaux pour qu'ils bénéficient, à l'instar des autres catégories de la population, des prestations de la Cnas», a précisé Majdoub Hiba, en marge d'une campagne de sensibilisation et d'information des étudiants de l'université sur leurs droits et obligations vis-à-vis de la Cnas.

«Nous comptons actuellement un total de 8652 étudiants de cette université affiliés à la Caisse et nous sommes actuellement en train de sensibiliser les nouveaux bacheliers sur la procédure administrative pour l'obtention de la carte Chifa, et ce, au niveau même de

leur lieu d'études», a-t-elle ajouté. Cette manifestation d'information, qui se poursuivra jusqu'au 26 du mois en cours, permettra aussi aux étudiants n'ayant pas retiré leur carte Chifa au niveau du centre local la Cnas durant l'année universitaire précédente, de la faire directement au niveau de l'université, selon la même responsable.

L'Université Tahri-Mohamed compte près de 12 000 étudiants et 600 enseignants, a-t-on fait savoir auprès du rectorat de cette institution de l'enseignement supérieur.

Lancement d'une campagne de prévention contre les drogues et la cybercriminalité

Une campagne de prévention contre la consommation de drogues en milieu

scolaire et l'utilisation abusive de l'internet, notamment des réseaux sociaux est actuellement initiée par la sûreté de wilaya de Béchar, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de la cellule d'orientation et de communication de cette structure sécuritaire. La campagne de prévention, qui concerne aussi les jeux électroniques vulgarisés à travers Internet, vise à renforcer la protection et à réduire les facteurs de risque afin de diminuer les probabilités de délinquance ou d'usage de drogues ainsi que l'utilisation irrationnelle de l'Internet et des réseaux sociaux. Dans sa première phase, cette action a déjà touché une cinquantaine d'élèves scolarisés et se poursuivra durant toute l'année scolaire 2019-2020 pour la vulgarisation des moyens et méthodes de prévention des risques et dangers sur la santé physique et psychique de la population scolarisée à travers la wilaya.

158 affaires relatives au trafic de drogues traitées par la Police judiciaire

Dans la wilaya de Béchar, 158 affaires relatives au trafic de drogues et de comprimés de psychotropes ont été traitées par le service de Police judiciaire de la sûreté de wilaya en 2018, mettant en cause 230 personnes et ayant permis la saisie de 10,13 kg de résine de cannabis, 5853 comprimés de psychotropes et 18 flacons de liquide hallucinogènes, selon un bilan d'activités de la sûreté de wilaya.

Saisie de 2,8 tonnes de kif traité en 2018

Les brigades de la gendarmerie de Béchar ont saisi plus de 2,8 tonnes (2887,20 kg) de kif traité en 2018 ainsi que 480 g de grains de chanvre indien, 871 cigarettes roulées de kif et 61 plants de chanvre indien ainsi que 99 comprimés psychotropes et 18 véhicules de différentes catégories, utilisés par les trafiquants. Les saisies ont eu lieu lors du traitement de 92 affaires liées à la détention et le trafic de drogue impliquant 129 personnes, dont 44 ont été condamnées et 85 libérées par la justice, selon les statistiques fournies par ce corps constitué.

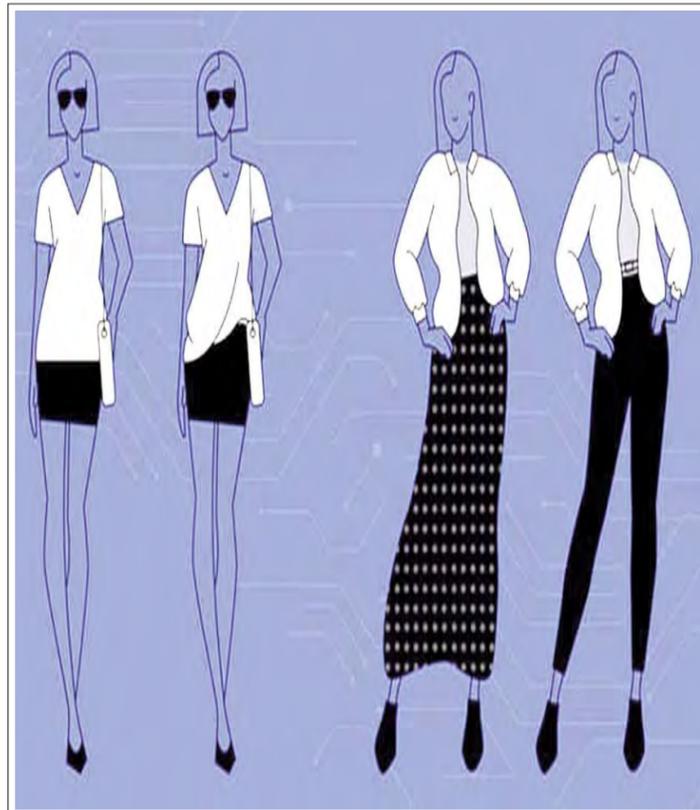
K. F.

Facebook dévoile Fashion++, une intelligence artificielle

Facebook multiplie les expérimentations, parfois bien loin de ses domaines d'expertise premiers, mais qu'importe, cela n'empêche pas le géant américain de tester, de tenter des choses. Aujourd'hui, voici Fashion++, un algorithme à base d'intelligence artificielle.

L'intelligence artificielle est loin, très loin d'avoir montré tout son potentiel. Il nous reste encore beaucoup à découvrir. Aujourd'hui, une équipe vient de dévoiler une nouvelle application à cette intelligence artificielle. Le programme en question est une création signée Facebook baptisée Fashion++. Comme son nom le laisse présager, il est question de mode et d'habillement. Fashion++ veut vous aider à devenir une vraie victime de la mode, ou tout du moins à vous habiller en suivant la mode actuelle. Facebook a façonné l'intelligence artificielle de Fashion++ en lui montrant des milliers d'images de tenues connues et reconnues comme «à la mode». Et cet IA est très intéressante parce qu'elle vient proposer des suggestions de look plutôt subtiles. Ainsi, elle ne vous proposera pas des tenues totalement différentes de ce que vous portez d'ordinaire, mais indiquera une ou deux pièces à changer pour obtenir un look plus à la mode. Elle pourrait même aller jusqu'à

recommander que vous rentriez votre chemise ou que vous remontiez vos manches. Si Fashion++ fonctionne bien, voilà qui pourrait être une aide au quotidien fort intéressante, en vous ôtant une tâche souvent délicate. Facebook imagine aussi un jour que l'IA pourrait un jour aider les créateurs de mode à concevoir de nouveaux looks. Aussi étrange puissent paraître ces expérimentations à base d'intelligence artificielle, Facebook semble bien décider à poursuivre en ce sens. Le mois dernier, la firme de Menlo Park publiait un papier décrivant comment il était possible d'utiliser Minecraft pour enseigner à un assistant personnel à gérer des tâches assez généralistes du quotidien. Étrange, peut-être, mais mieux vaut cela que de voir apparaître des intelligences artificielles aux commandes d'un système d'armement ultra-perfectionné et destructeur. Pour en apprendre davantage concernant Fashion++, direction la page sur le blog Facebook dédié à l'intelligence artificielle.



Minecraft se dote d'un éditeur d'avatar



Microsoft a annoncé le lancement d'un créateur de personnage sur Minecraft pour les bêta-testeurs. Un éditeur de personnage qui sera également déployé sur Minecraft Earth ou sur les plate-formes Bedrock (iOS et Nintendo Switch). Il est étonnant que cette décision ne soit prise que maintenant, sachant que Minecraft s'agit le podium des jeux les plus populaires de la planète depuis de nombreuses années. Microsoft vient pourtant de faire cette annonce. La firme de

Redmond a indiqué que la version bêta 1.13.0.15 du jeu Minecraft dispose désormais de son «Minecraft Character Creator». En d'autres termes, Minecraft propose un outil de création de personnages. Une nouveauté qui ravira des millions de fans puisque cela permettra aux joueurs de ne plus dépendre essentiellement d'outils externes au moment de la création de leur avatar. Aujourd'hui, le jeu de bac à sable attire une vaste communauté de 112

millions de joueurs actifs par mois, toujours ravis d'empiler des petits cubes ! En leur proposant, un éditeur d'avatar, Microsoft sait qui leur offre un outil qu'ils utiliseront régulièrement pour faire évoluer leur personnage. Tout y passe, puisque les joueurs pourront personnaliser la masse corporelle de leur personnage, la forme des yeux, la chevelure, la barbe ou encore la couleur de la peau. De nombreux accessoires achèveront de

personnaliser l'avatar. En tout, c'est pas moins de 100 éléments de personnalisation gratuits qui sont proposés. Notons que pour le moment, cet éditeur d'avatar n'est pas disponible sur toutes les plate-formes et qu'il faudra patienter pour disposer d'une version stable. «Minecraft Character Creator» est donc disponible en beta sur Windows 10, Xbox One et Android. La firme souligne qu'il rejoindra toutes les versions Bedrock de Minecraft prochainement.

Les télévisions connectées seraient un peu trop «bavardes»...

On se doutait que les télévisions connectées transmettaient des données personnelles, mais le phénomène semble aller relativement plus loin dans le non-respect de la vie privée. C'est une nouvelle fois Google, Amazon ou encore Netflix qui sont les plus curieux. Le phénomène du partage des données fait régulièrement l'actualité, principalement dans le secteur des objets connectés. Les télévisions ne dérogent pas à la règle et même si l'on se doutait que ces dernières laissaient fuiter certaines

données, nous étions loin d'imaginer l'étendue de ce partage d'informations. Les données collectées sont, en effet, transmises à des sociétés tierces. Des chercheurs américains et britanniques se sont donc penchés sur la destination de ces flux de données. De façon assez surprenante, il a pu être prouvé que les informations des télévisions connectées parvenaient jusque chez Netflix par exemple, alors même qu'aucun compte n'était associé à l'appareil. D'après Futura Tech qui

a eu accès à cette étude, c'est une nouvelle fois Facebook, Amazon ou Google par exemple, qui se retrouvent en possession des données collectées. L'étude s'est penchée sur le cas des téléviseurs car certaines télévisions connectées fournissent naturellement des données aux entreprises ayant mis au point les terminaux et à leurs partenaires, on constate également des expositions non prévues d'informations personnelles ou sensibles vers des fournisseurs d'accès Internet, des sociétés

publicitaires, des sociétés d'analyses comportementales, etc. Il est donc relativement difficile, aujourd'hui, de déterminer avec précision le risque de déterminer avec précision, d'autant qu'on ne peut le généraliser puisque les appareils sont adaptés aux particularités légales des pays dans lesquels ils sont commercialisés. Il est toutefois assez préoccupant de pouvoir constater, comme nous le disions plus haut, que la majorité des téléviseurs disposaient de liens vers Netflix, y compris pour les postes n'ayant synchronisés aucun compte.

L'Australie va aider la NASA à aller sur la Lune et sur Mars

La conquête spatiale est un domaine de recherche extrêmement onéreux. Ses retombées vont bien au-delà de la seule découverte de planètes et autre colonisation. C'est un effort qui doit être fait au niveau mondial. Aujourd'hui, l'Australie prête main forte à la NASA. Le gouvernement australien vient d'annoncer le lancement d'un partenariat d'envergure avec la NASA, l'agence spatiale américaine, visant à supporter les missions à venir vers Mars et vers la Lune, y compris en ce qui concerne le programme Artemis -un programme habité de la NASA dont l'objectif est d'amener un équipage sur le sol lunaire d'ici 2024-. Dans le cadre de ce partenariat, l'agence américaine s'attend à ce que entreprises et chercheurs australiens contribuent

aux besoins de ces missions dans les domaines comme la robotique, l'automatisation, la gestion des systèmes à distance et autre. Le Premier ministre australien Scott Morrison déclarait que le pays allait dépenser 150 millions \$ sur 5 ans dans le cadre de ce programme. La toute récente Agence spatiale australienne -créée le 1^{er} juillet 2018- utilisera ce budget pour «encourager les nouvelles idées ainsi que les emplois hautement qualifiés dans les nouvelles technologies pour faire des entreprises australiennes un partenaire de choix dans le cadre des missions de la NASA.» Artemis, comme mentionné plus haut, est l'une de ces missions, tout comme d'autres projets plus conséquents, dont Mars 2020, bien évidemment. Il est encore bien trop tôt pour savoir si le concours



de l'Australie permettra d'offrir une réelle aide à la NASA pour envoyer des astronautes sur la Lune en 2024. L'échéance de 5 ans semble être un objectif très ambitieux, l'agence américaine elle-même n'étant pas certaine de pouvoir tenir le délai commandité par le gouvernement des États-Unis. Kenneth Bowersox, administrateur

associé par intérim pour la Direction des opérations humaines habitées de la NASA, déclarait il y a peu au Comité des Sciences, de l'Espace et des Technologies de la Chambre des Représentants la chose suivante : «Réussir à tenir cette date sera une opération très risquée, mais nous voulons essayer.»

Google affirme avoir atteint la suprématie quantique



Google pourrait bien avoir devancé tous les acteurs du marché dans un domaine donnant un goût de science fiction au plus grand nombre, à savoir l'informatique quantique. La firme annonce avoir atteint la «suprématie quantique». Google affirme avoir réalisé une avancée significative qualifiée de «suprématie quantique», en mettant au point un ordinateur aux propriétés stupéfiantes, bien supérieures à celles des ordinateurs les plus puissants actuellement. Il faut toutefois relativiser l'avancée de Google, car les chercheurs de la firme de Mountain View soulignent eux-mêmes que leur machine ne peut résoudre qu'un seul calcul à la fois et qu'une utilisation de manière «industrielle», ne se fera pas avant plusieurs années. Le responsable de l'équipe se réjouit, cependant, et affirme qu'il s'agit «d'une étape essentielle vers l'informatique quantique à grande échelle». L'entrepreneur Andrew Yang a évidemment salué cette avancée importante et a tweeté : «Que Google mette en œuvre l'informatique quantique est une étape importante. Cela signifie, entre autres choses, qu'aucun code n'est indéchiffrable». C'est en effet, un des domaines d'application que vise l'informatique quantique : La cryptographie. Ces technologies auront également des retombées dans des domaines comme la météo, la finance ou encore l'intelligence artificielle. Concrètement, pour mesurer l'étendue du potentiel de cette suprématie quantique, la machine de Google serait capable de réaliser un calcul complexe en seulement 3mn 20s, là où le plus puissant des ordinateurs de la planète mettrait 10 000 ans...

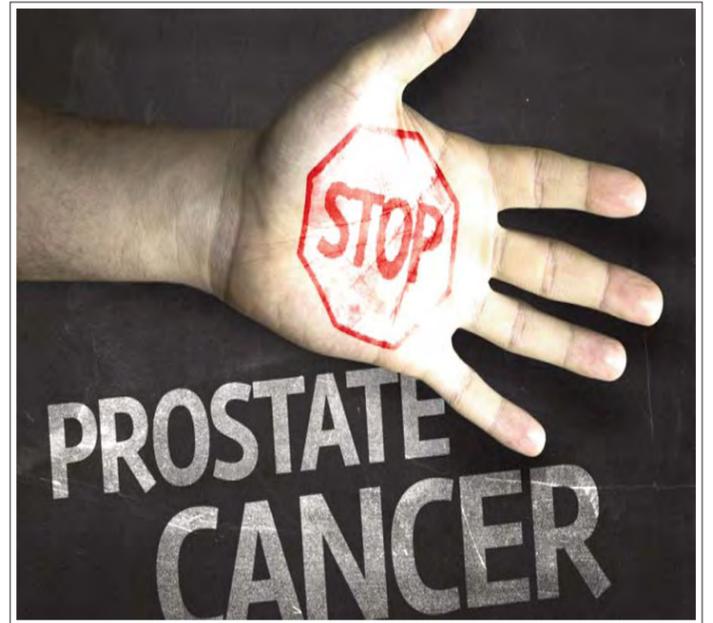
Un traitement révolutionnaire éradiquerait le cancer de la prostate en quelques jours !

C'est un grand pas dans la lutte contre le cancer de la prostate. Les patients malades pourraient être guéris en une semaine à peine grâce à une nouvelle radiothérapie révolutionnaire.

Grâce à une série d'essais cliniques effectuée par le Royal Marsden Hospital dans l'ouest de Londres, un nouveau traitement contre le cancer de la prostate a vu le jour. Il s'agirait de la forme de traitement la plus rapide existante à ce jour. Pour y arriver, 850 participants ont reçu des doses extrêmement élevées de radiothérapie stéréotaxique du corps (SBRT), avec une précision sub-millimétrique au niveau des tumeurs, réduisant ainsi le risque d'endommager les tissus environnants en bonne santé. Suite à ce traitement, les tumeurs ont été éliminées en quelques jours, contre deux mois maximum pour la radiothérapie standard. Trois mois après cet essai clinique, les effets indésirables observés chez les

participants traités par SBRT étaient similaires à ceux du traitement standard. Les patients seront en revanche surveillés pendant plusieurs années pour déterminer s'ils sont vraiment guéris. Si les essais en cours se montrent concluants à long terme, tous les malades pourront bénéficier de ce nouveau traitement. Le Dr Douglas Brand, de l'Institut de recherche sur le cancer et codirigeant cette étude a déclaré que «cette pratique pourrait tout changer». La prostate est une glande de l'appareil reproducteur masculin. Elle est située sous la vessie et elle entoure l'urètre, ce canal par lequel l'urine et le sperme sortent à l'extérieur du corps. Le cancer de la prostate se développe à partir d'une cellule normale, qui se transforme et se multiplie de

façon anarchique formant une masse appelée tumeur. La tumeur est d'abord limitée à la prostate, puis elle grossit et peut s'étendre au-delà de la capsule prostatique, enveloppe qui sépare la prostate des tissus voisins. Le cancer de la prostate est le type de cancer le plus fréquent chez les hommes : on estime que 1 homme sur 7 en recevra le diagnostic, le plus souvent à partir de la soixantaine. Bien qu'aucune cause particulière n'ait été découverte, il existerait une prédisposition génétique. La plupart des cancers de la prostate évoluent très lentement. Bien souvent, la tumeur demeure localisée dans la prostate et a des effets limités sur la santé, provoquant parfois des troubles érectiles ou urinaires. L'ablation chirurgicale, appelée prostatectomie, est le traitement



de référence du cancer de la prostate. Elle consiste à retirer la tumeur et les ganglions situés à proximité. La durée de l'intervention est variable (entre 1h30 et 4h dans la majorité des cas). Elle se pratique sous anesthésie générale. Après l'opération, une sonde urinaire est laissée en place pour une durée de 2 à 10 jours. Cette intervention entraîne souvent des

effets secondaires, en particulier une incontinence urinaire et des troubles sexuels. Les fuites urinaires, qui arrivent surtout pendant l'effort, apparaissent chez trois hommes opérés sur dix. Les problèmes d'érection sont plus fréquents et affectent 80% des patients. Ils surviennent lorsque le chirurgien a retiré les bandelettes neuro-vasculaires qui favorisent l'érection.

La grossesse transforme le cerveau des femmes sur le long terme



Et une étude espagnole vient de le démontrer, en éclairant le lien biologique et affectif qui se crée entre la mère et son enfant : la grossesse transforme sur le long terme le cerveau d'une femme et remodèle sa structure mentale.

La maternité remodèle le cerveau de la mère de manière durable

Voilà l'effet qu'a provoqué la publication de l'étude *Pregnancy leads to long-lasting changes in human brain*

structure (La grossesse provoque des changements à long terme sur la structure du cerveau humain), qui vient de paraître dans la revue *Nature*. Menée par des chercheurs espagnols et danois sous la direction d'Elseline Hoekzema et d'Erika Barba-Müller, de l'unité de recherches en neurosciences de l'université autonome de Barcelone, cette étude révèle que la grossesse entraîne une transformation bien plus profonde que ce que l'on pensait, puisqu'elle affecte également le cœur de la pensée humaine. Pour arriver à ce résultat, les chercheurs ont suivi pendant 5 ans 25 femmes d'une trentaine d'années et qui voulaient devenir mères pour la première fois, en scannant plusieurs fois leurs cerveaux avant, pendant et après la grossesse. Ils ont également scanné durant le même laps de temps 20 femmes dites «témoins», qui n'étaient pas enceintes. Or, comme l'explique le *New York Times*, ils se sont aperçus que pendant la grossesse, la structure mentale du cerveau des femmes changeait : les femmes enceintes montraient une diminution de la matière grise dans la partie du cerveau liée à la cognition sociale, tandis que le volume de leur hippocampe, lié à la cognition émotionnelle, augmentait. Les modifications étaient telles que les chercheurs pouvaient deviner simplement en regardant les scanners cérébraux si la femme était enceinte ou non. Par ailleurs, il semble que la maternité «s'imprime» dans le cerveau humain et le remodèle de manière durable : 2 ans après la naissance de l'enfant, les chercheurs ont constaté que les femmes présentaient toujours les mêmes modifications cérébrales. Par acquis de conscience, ils ont mis en place un

test similaire avec des hommes qui s'apprêtaient à être pères et des hommes sans enfant, mais ni la grossesse ni la naissance n'ont altéré leur structure mentale. C'est donc un phénomène propre à la mère, qui jette une lumière nouvelle sur les liens qui se tissent entre la mère et son enfant.

Une modification cérébrale qui permet l'attachement

Les femmes enceintes connaissent donc durant la grossesse une «perte» de matière grise, qui perdure jusque deux années après la naissance de l'enfant. Cette diminution de la substance grise cérébrale ne veut évidemment pas dire que les femmes enceintes perdent des neurones durant la grossesse et qu'elles deviennent plus bêtes : «Nous ne voulons surtout pas faire passer le message que la grossesse fait perdre une partie du cerveau, car nous ne pensons pas que c'est le cas», explique immédiatement Elseline Hoekzema au *New York Times*. C'est même tout le contraire. En réalité, ce remodelage touche les parties du cerveau liées à notre sensibilité et à notre attachement émotionnel, celles qui permettent entre autres de saisir la manière dont les autres perçoivent les choses et de la prendre en compte. «La grossesse peut aider le cerveau d'une femme à se spécialiser, à développer cette capacité d'une mère à savoir de quoi son enfant a besoin, à reconnaître des menaces ou à développer le lien établi entre eux», confirme Hoekzema. Ainsi les transformations observées de la structure cérébrale seraient dues à la mise en condition du cerveau, qui se prépare à se concentrer sur l'enfant et ses besoins.

Perdre du poids même en consommant de la nourriture grasse, c'est possible !

Manger des aliments gras et perdre du poids à la fois, ça semble absurde ? Les chercheurs ont découvert un produit simple qui aide à perdre du poids même en consommant de la nourriture grasse et c'est... le poivre noir. Des scientifiques indiens de la Sri Venkateswara University ont découvert les propriétés spécifiques du poivre noir : consommer un repas poivré, même riche en gras, aide à perdre du poids. Les résultats de l'étude sont publiés dans la revue *Nutrition and Metabolism*.

Lors de leur étude, les experts ont nourri pendant 22 semaines des rats obèses avec de la nourriture grasse. À la 16^e semaine de l'expérience, les scientifiques ont divisé les rongeurs en deux groupes : les rats dans le 1^{er} groupe ont commencé à consommer de la nourriture avec



de l'héliotropine, un aldéhyde aromatique extrait des graines de poivre noir, dont l'odeur rappelle la vanille ou la cannelle. À la fin de la 22^e semaine, les animaux du 1^{er} groupe ont connu une augmentation de leur masse musculaire et de leur densité osseuse. En outre, l'héliotropine

a contribué à réduire le taux de sucre dans le sang 60 mn après la consommation de l'aldéhyde. Les chercheurs ont conclu que l'héliotropine aide à contrôler certains des gènes associés à l'obésité et qu'il peut être utilisé comme médicament pour la perte de poids.

• Manger des champignons pourrait prévenir la maladie d'Alzheimer

D'après l'étude, les champignons stimulent la production du facteur de croissance nerveuse. Manger des champignons peut aider à retarder ou prévenir le développement de maladies neurodégénératives liées à l'âge, comme la démence et la maladie d'Alzheimer, révèle une étude menée de l'Université de Malaisie.

Les scientifiques ont constaté que les champignons stimulent la production du facteur de croissance nerveuse (NGF), une molécule qui favorise ou qui inhibe la multiplication des cellules de l'organisme, principalement impliquées dans la croissance des nerfs dans le cerveau, et protègent contre les stimuli neurotoxiques tels que l'inflammation qui contribuent aux maladies neurodégénératives.

11 types de champignons comestibles ont été analysés. Toutes les espèces testées ont favorisé la régénération nerveuse périphérique, qui relie le cerveau et la moelle épinière, des rats qui ont servi à l'étude. Les champignons pourraient donc protéger les neurones des substances chimiques qui causent la mort cellulaire, et réduire ou retarder le développement de la neurodégénérescence liée à l'âge, d'après les chercheurs. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), 47,5 millions de personnes sont atteintes de démences dans le monde.



Semaine culturelle sud-coréenne en Algérie

Les milles et unes saveurs de la gastronomie dévoilées

La 5^e édition de la semaine culturelle sud-coréenne a connu son coup d'envoi, hier, à Alger, avec la présentation de plusieurs activités se rapportant à la gastronomie sud-coréenne.

Le lancement de cette édition a été donné à la résidence de l'ambassadeur sur les hauteurs de la capitale où une exposition des plats les plus connus en Corée du Sud a été organisée, traduisant la longue histoire de cette cuisine, connue localement sous le nom «Hansik», ainsi que sa diversité et richesse de par l'utilisation des légumes, d'herbes de montagne et d'algues marines, en sus des poissons, des viandes, des épices et du riz qui se veut un élément essentiel dans la plupart des mets, voire même des boissons. Parmi les plats les plus représentatifs de la cuisine sud-coréenne figure le «Kimchi», premier plat national chez les Sud-coréens de par son histoire qui dépasse les mille ans ainsi que ses modes de sa préparation qui diffèrent d'une région à une autre.

Il y a lieu aussi de citer les plats de «Bulgogi», «Japchae» et «Chimaek» ainsi que plusieurs plats locaux de nouilles, selon l'exposition qui montre à travers des livres et des imprimés qu'ils remontent à l'ancienne époque des rois de la Corée du Sud. Dans le cadre de cette même journée d'ouverture, un concours sur la préparation du repas «Bibimbap» a été organisé, avec la participation des étudiants algériens s'étant déjà inscrits sur Internet, parmi une présence qualitative des étudiants qui ont tant apprécié l'art culinaire et la culture sud-coréenne en général. La semaine culturelle sud-coréenne en Algérie se poursuit jusqu'à samedi prochain avec l'organisation de différentes activités culturelles et sportives.

Yasmine Derbal



2^e journée des rencontres cinématographiques de Béjaïa

«Touiza» de Karim Bengana et «Babylone-Constantina» au programme



«Touiza», un court métrage du cinéaste Karim Bengana et «Babylone Constantina», un long métrage de Sid-Ahmed Sémiane, fraîchement sortis des cartons (2019), projetés, dimanche soir, à la cinémathèque de Béjaïa, au 2^e jour de l'ouverture des rencontres cinématographiques de Béjaïa ont visiblement ravi. Deux projets, deux sensibilités et deux

thématiques que rien ne rapproche à première vue, mais qui paradoxalement se rencontrent et se complètent dans leur objectif visant à rendre compte des difficultés de la vie, de la détresse humaine, mais aussi des espoirs qui peuvent en surgir. Les deux trames ont ce point commun également de se tisser sur un sujet partagé en l'occurrence le terrorisme. Bengana en fait un élément central de son œuvre et Sémiane une référence de second plan. Touiza signifie, en berbère, solidarité. Mais dans le film, paradoxalement, il exprime une idée contraire. Il met en scène deux personnes qui vivent ensemble, mais qui ne se parlent pas. «Quant l'entraide n'est pas là, on est dans la violence», explique l'auteur, qui en grossi les traits en faisant évoluer ses deux héroïnes, une bourgeoise postindépendance et sa domestique, dans un espace fermé, un vase clos, qui rend leur contact encore plus pénible. L'une et l'autre ont perdu le goût de la vie. Yasmine se réfugie dans la religion et sa patronne ne tire ses semblants de joies, qu'en bichonnant sa chienne comme un bébé et envers qui elle a transféré tout son intérêt et son affection. De fil en aiguille, la domestique verse dans l'activité terroriste et finit par s'exploser sur une place publique alors que sa patronne, par désespoir en vient à tuer sa chienne. Une chute terrible, voulue expressément par Bengana pour symboliser autant l'enfermement du pays durant la décennie noire et les silences qui se sont imposés alors à une large partie de la population, ostensiblement gagnée par la méfiance entre ses différentes parties. Pour Sid-Ahmed Sémiane, en revanche, le terrorisme s'il a pro-

duit des drames, il en a pas pourtant inhibé ou brider les rêves. Malgré les attentats et la peur, les populations ont trouvé l'énergie et les ressorts adéquats à chaque épreuve pour rebondir ou continuer tout simplement à vivre. Et quoi de mieux pour le faire que de s'embarquer dans un projet musical euphorique. Exploitant le tenue du festival international de jazz, organisé en 2000 à Tabarka en Tunisie puis ramené et dupliqué à Constantine, il en profite pour filmer toutes les coulisses de l'organisation, la fièvre des artistes en répétition et leur engagement à sublimer leur art. Pour réussir son pari, Sid-Ahmed Sémiane a sorti les grands moyens et convoqué pour s'y produire des valeurs sûres et des artistes universels hors pairs. Alpha Blondy, Stéphane Gaillard, Karim Ziad, Billy Cobhane, et tant d'autres stars, invités du festival, ont été suivis pas à pas et sa caméra à capturé leurs meilleurs passages, leurs moments de détente et leur état d'esprit. Une prouesse. Naturellement, il n'y avait pas que les vedettes. Tout le cru et la fine fleur de Cirta était là aussi. Les rappeurs, «El Aïssaoua», les maîtres du malouf dont Raymond, le père fondateur, et surtout un inénarrable Aâmi Ahmed, gardien de ce patrimoine millénaire, et qui préservait des bandes sonores qui datait de l'époque de la radio Constantine et qui en prenait soin comme de la prune de ses yeux. Un voyage de folie, qui allait d'une scène à une autre, d'un genre musical à un autre, le tout compilé dans une sensation d'unicité époustouflante. Toute la magie du film est là, et visiblement Sémiane pouvait se passer d'une composition dramatique. Car tout y est dit en musique et en poésie.

Théâtre régional de Guelma

Ouverture en octobre prochain d'une session de formation dans l'art du conte

Le théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma abritera du 1^{er} au 4 octobre prochain une formation gratuite dans l'art du conte, a annoncé, dimanche, le directeur de ce théâtre, Rachid Djrourou. Le même responsable a affirmé, à ce propos, qu'une invitation aux amateurs de théâtre, à travers tout le pays, pour participer à cette formation a été lancée, précisant que le programme de formation est destiné à tous ceux qui souhaitent développer leurs aptitudes dans le domaine du conte et la narration, de toutes les catégories d'âge, hommes et femmes, de l'intérieur comme de l'extérieur de la wilaya. Djrourou a ajouté que l'organisation de ces rencontres de formation permet de découvrir de nouveaux talents pour renforcer l'activité théâtrale et diversifier ses

champs d'action, soulignant que la session du mois d'octobre prochain sera encadrée par des spécialistes du théâtre. Selon la même source, les inscriptions pour bénéficier de cette formation sont ouvertes depuis 2 jours et se poursuivent jusqu'à la fin du mois de septembre, indiquant que celles-ci sont effectuées par téléphone ou par le biais de la page officielle du théâtre sur Internet. Cette 2^e formation intervient après le succès de la première session, organisée l'année dernière à la même période, avec pour thème la comédie d'improvisation ou la comédie italienne connue sous le nom de «Commedia dell'arte», un type de comédie propre à l'Italie depuis le milieu du XVI^e siècle, a fait savoir la même source.

Hakim C.





Palestine

Les partis arabes apportent leur soutien à Gantz, contre Netanyahu après les législatives

Les partis arabes ont, pour la première fois en plus d'un quart de siècle, recommandé, dimanche, un candidat pour le poste de Premier ministre d'Israël, en l'occurrence Benny Gantz, dans l'espoir de clore le long règne de Benjamin Netanyahu.

Ces partis ont effectué cette recommandation à l'ouverture, par le Président Reuven Rivlin, des consultations avec les partis politiques pour désigner celui qui sera chargé de former un gouvernement de coalition, dans le sillage des législatives du 17 septembre. Au terme de ce scrutin, le parti centriste Kahol Lavan («Bleu-Blanc») de Gantz a obtenu 33 sièges sur les 120 du Parlement, contre 31 pour le Likoud (droite) de Netanyahu, Premier ministre sortant et le plus pérenne de l'histoire d'Israël à ce poste (13 ans de pouvoir au total). Mais, en comptant leurs alliés, les deux grands rivaux restent incapables d'atteindre le nombre de 61 députés, seuil de la majorité absolue. Le Président Rivlin, dont la fonction est quasi symbolique, a débuté, dimanche soir, les consultations afin d'arbitrer le différend. Sans se prononcer dans le détail, il a annoncé la couleur : «Je suis convaincu qu'il faut former un gouvernement stable avec les deux grands partis», le Likoud et Bleu-Blanc. «C'est la volonté du peuple», a-t-il argué.

Qui pourra diriger cet éventuel gouvernement de coalition ?

La «Liste unie» des partis arabes israéliens d'Ayman Odeh, devenue la troisième force politique du pays avec 13 sièges, a causé la surprise en répondant : Benny Gantz. «Sous l'ère Netanyahu, nous sommes devenus non légitimes dans la politique israélienne (...). Nous cherchons donc à empêcher Netanyahu d'être Premier ministre», a déclaré Odeh au Président Rivlin. «C'est pourquoi nous recommandons cette fois Benny Gantz pour former le

prochain gouvernement», a-t-il ajouté. Il s'agit de la première fois depuis 1992 que des partis majoritairement arabes soutiennent un candidat au poste de Premier ministre en Israël. A l'époque, ils avaient soutenu Yitzhak Rabin, assassiné 3 ans plus tard par un extrémiste juif opposé aux accords de paix israélo-palestiniens d'Oslo. «Aujourd'hui, nous écrivons l'histoire : nous ferons tout ce qui est nécessaire pour faire chuter Netanyahu», a renchéri Ahmad Tibi, un cadre de la Liste arabe unie. Cet appui des partis arabes ne permet pas pour l'instant à Benny Gantz de franchir le seuil des 61 députés. Mais il envoie un message clair au président que la troisième force politique du pays ne souhaite pas voir Netanyahu comme chef d'une éventuelle coalition incluant, entre autres, le Likoud et «Bleu-Blanc». Le Likoud a aussitôt dénoncé ce soutien à Benny Gantz, affirmant qu'il était «interdit qu'un gouvernement puisse se former en se basant sur les partis arabes opposés à l'Etat d'Israël».

Les «ennemis» arabes

L'autre personnage clé de ce dimanche a été Avigdor Lieberman. Cet ancien ministre de la Défense et ex-allié de Netanyahu a fait le choix du non-choix. Le chef de la formation nationaliste laïque Israel Beiteinou avait mené sa campagne électorale contre les partis juifs ultra-orthodoxes, alliés traditionnels du Premier ministre sortant, auxquels il reproche de vouloir transformer Israël en théocratie juive. «Nous ne ferons pas partie du bloc avec les haredim (juifs ultra-orthodoxes, NDLR) et les messianistes. Nous ne recommanderons pas Netanyahu au président pour cette raison», a déclaré



Lieberman lors d'une conférence de presse avant sa rencontre avec Reuven Rivlin. Et «nous ne pouvons pas recommander Benny Gantz qui envisage un gouvernement soutenu par la liste arabe», a-t-il ajouté. «Les haredim sont nos adversaires politiques, mais les Arabes sont nos ennemis», a-t-il asséné. Lieberman souhaite former un gouvernement d'union avec le parti «Bleu-Blanc» de Gantz et le Likoud de Netanyahu, mais a ainsi refusé, du moins pour l'instant, de soutenir l'un ou l'autre de ces ténors pour diriger le gouvernement. Pour Benjamin Netanyahu, l'issue de ces consultations engage sa survie politique. Après avoir joué son va-tout mardi dernier, il risque de perdre la mise pour une rare fois dans sa longue carrière

politique. Ces tractations sont d'autant plus cruciales pour lui qu'il doit être auditionné par la justice début octobre pour des affaires de «corruption», «d'abus de confiance» et de «malversations». Le «roi Bibi» cherche à obtenir une immunité du Parlement au cas où il serait inculpé, mais cette immunité pourrait être plus difficile à obtenir des parlementaires s'il ne dirige pas le prochain gouvernement. Benjamin Netanyahu a promis d'annexer «immédiatement» la vallée du Jourdain, une zone stratégique qui représente environ 30% de la Cisjordanie. Récemment le chatbot Facebook du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a été désactivé jeudi. En cause, la publication d'un message haineux sur cette messagerie automatique. Les médias israéliens ont

rapporté que le message qui est apparu sur la page Facebook officielle de Netanyahu, avant d'être supprimé, disait que les Arabes israéliens «veulent nous anéantir tous femmes, enfants et hommes» ! Promise mardi par le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu s'il remporte les élections législatives du 17 septembre, l'annexion d'une partie de la Cisjordanie occupée ruinerait «toute chance de paix», a prévenu une haute responsable palestinienne, ce mardi. «C'est une violation flagrante du droit international, c'est du vol de terre flagrant, c'est du nettoyage ethnique. Il détruit non seulement la solution à deux Etats, mais toute chance de paix, ça change la donne», a déclaré Hanane Achraoui, une cadre de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

La confusion politique reste totale

La confusion politique reste totale. Alors qu'aucun vainqueur net n'est sorti des législatives du mardi 17 septembre, de longues et difficiles tractations pour former le futur gouvernement sont à augurer. Des coalitions potentielles aux nouvelles élections, quels sont les scénarios politiques possibles ? Au surlendemain des élections législatives israéliennes du 17 septembre, la confusion politique est totale. Certes, avec 33 sièges, la liste Bleu Blanc de Benny Gantz (centre droit) devance d'un mandat le Likoud (droite nationaliste) de Benjamin Netanyahu, mais, à moins de s'appuyer sur les partis arabes, il n'est pas en mesure de former une coalition sans le Likoud. De même, ce dernier n'est pas parvenu à rassembler un bloc de droite nationaliste et

religieuse qui obtiendrait la majorité à la Knesset sans le parti laïc d'extrême droite Israël Beiteinou, d'Avigdor Lieberman. Espérant jouer de son statut pivot (aucune majorité juive n'est possible sans lui), Lieberman entend gouverner sans les religieux et mettre sur pied un gouvernement d'union rassemblant Israël Beiteinou, Bleu Blanc et un Likoud débarrassé de Netanyahu.

Une claqué magistrale

Mais c'est compter sans sur la pugnacité d'un Premier ministre qui n'entend pas facilement céder le pouvoir et encore moins comparaître devant la justice en position de faiblesse. Comme l'écrit Aluf Benn dans Ha'Aretz : Netanyahu a subi

une claqué magistrale, mais il dispose encore de quelques cartes : il reste le Premier ministre tant qu'un nouveau gouvernement n'est pas formé et il peut très bien prendre une initiative militaire dans la bande de Ghaza, rebattant ainsi les cartes au détriment de ses adversaires. Dans Yediot Aharonot, Sima Kadmon affiche la même circonspection. Arithmétiquement, Netanyahu a perdu et son parti a perdu. Donc, logiquement, c'est à Benny Gantz de prendre la main en vue de former un gouvernement, soit d'union nationale avec le Likoud et Lieberman (et sans Netanyahu), soit centriste avec les restes du Parti travailliste et du Camp démocratique.

Ahsene Saaid /Ag.

74^e session ordinaire de l'ONU sur le climat

Les 5 dernières années étaient les plus chaudes, jamais enregistrées

Une soixantaine de dirigeants sont conviés, ce lundi, par l'ONU à un sommet, à la veille de l'Assemblée générale annuelle des Nations unies. Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, qui dirigera la délégation algérienne, prendra part aux travaux de la 74^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies.

Outre sa participation au débat général, le ministre des Affaires étrangères représentera l'Algérie au Sommet de l'action pour le climat, à la réunion de haut niveau pour la couverture sanitaire universelle et au dialogue de haut niveau sur le financement de développement durable. Les cinq dernières années (2015-2019) devraient constituer la période la plus chaude jamais enregistrée, ont rapporté, dimanche, des médias locaux citant un rapport publié par l'Organisation météorolo-

gique mondiale (OMM). A la veille de la tenue d'un sommet climat en présence d'une soixantaine de dirigeants mondiaux à New York, l'OMM a indiqué dans son rapport que les 5 années 2015 à 2019 devraient constituer la période la plus chaude jamais enregistrée. La température moyenne pour la période 2015-2019 devrait être plus élevée de 1,1 C par rapport à la période 1850-1900, a ajouté ce rapport qui a fourni l'état des lieux le plus actuel sur le climat de la Terre. Le mois de juillet 2019, marqué par

plusieurs canicules, notamment en Europe, avait battu le record absolu de température. Ainsi, le charbon, le pétrole et gaz ont poursuivi leur croissance en 2018. Les émissions de gaz à effet de serre ont encore augmenté, et pour 2019, elles seront «au moins aussi élevées» qu'en 2018, ont souligné des scientifiques qui ont planché sur ce rapport pour l'ONU. Dans l'état actuel des engagements des pays pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, la planète sera plus chaude de 2,9 à 3,4 C d'ici 2100. Il en ressort que les

efforts anti-carbone des pays doivent être multipliés par 5 pour contenir le réchauffement à +1,5 C, comme le prévoit l'accord de Paris de 2015. Ou au minimum par 3 pour s'en tenir à +2 C, la limite maximale stipulée par le texte. La liste de mauvaises nouvelles sur l'état de la planète est minutieusement détaillée par le rapport de l'OMM, précisant, notamment que la montée du niveau des océans s'accélère, à cause de la fonte accélérée des calottes glaciaires aux pôles Nord et Sud.

USA

Trump dit «espérer» la publication de sa conversation controversée avec Zelensky

Le président américain, Donald Trump, a déclaré, dimanche, «espérer» que la publication de sa conversation controversée avec son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky soit possible, alors que les échanges se sont durcis entre lui et l'opposition à ce sujet, rapportent des médias. Trump est au cœur d'une polémique, étant accusé d'avoir encouragé le président ukrainien Zelensky à enquêter sur le fils de Joe Biden, le favori démocrate pour la présidentielle américaine. Ces accusations sont issues de révélations d'un lanceur d'alerte membre des services de renseignement américains. Hunter Biden, le 2^e fils de l'ancien sénateur, a travaillé pour un groupe gazier ukrainien à partir de 2014, lorsque son père était vice-président de Barack Obama. Cette compagnie a été la cible d'une enquête chapeautée par un procureur ukrainien que Washington «a souhaité voir limoger en raison de ses piètres

résultats en matière d'anticorruption». Vendredi, Biden a exigé que Trump publie la retranscription de cet appel, assurant n'avoir «jamais parlé avec son fils de ses activités professionnelles à l'étranger». «Lorsque le président parle au dirigeant d'un autre pays, il doit pouvoir parler à ces gens, et ces gens ne veulent pas savoir qu'ils sont enregistrés», a répondu le locataire de la Maison-Blanche devant des journalistes, dimanche. «On ne peut pas faire cela à un président et à d'autres pays, mais tout cela étant dit, nous avons eu une très bonne conversation, une conversation très franche, très honnête. J'espère qu'ils pourront la sortir», a-t-il ajouté. L'éventualité que l'appel soit rendu public n'a pas été totalement exclue par le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo. «Nous ne publions pas de retranscriptions très souvent», a-t-il déclaré sur la chaîne américaine ABC, «il ne serait

pas approprié de le faire, sauf dans les circonstances les plus extrêmes». Cette affaire a relancé les appels à la destitution du président américain, émis par des élus du camp démocrate. «Il est temps pour nous de dénoncer le comportement illégal de Donald Trump et d'entamer des procédures de destitution - maintenant», a affirmé la candidate à la Maison-Blanche Elizabeth Warren. «À ce stade, le plus grand scandale national n'est pas le comportement du président qui viole la loi - c'est le refus du parti démocrate de le destituer pour cela», a également fustigé la benjamine de la Chambre, Alexandria Ocasio-Cortez. L'avocat de Donald Trump, Rudy Giuliani, a reconnu qu'il avait été demandé à Kiev d'enquêter sur une affaire de «corruption» dans laquelle serait impliqué le fils de Joe Biden, favori dans la course à l'investiture démocrate pour la prochaine présidentielle.

Iran

Le président iranien à New York pour participer à l'AG de l'Onu

Le président iranien, Hassan Rohani, s'est rendu, ce lundi, à New York, où il doit prendre la parole à la tribune de la 74^e Assemblée générale des Nations unies où il expliquera la position de Téhéran envers les dernières évolutions régionales et internationales, ont rapporté des médias. Selon le chef de cabinet du Président Rohani pour les communications et l'information, Parviz Esmaeili, cité par l'agence Irna, le président prononcera un discours devant l'Assemblée générale des Nations unies et doit tenir des réunions avec les présidents des autres pays en marge de la session. Il doit également rencontrer un groupe d'élites des médias à New York et d'experts en politique étrangère américaine, selon la même source. Il a ajouté que Rohani devait s'entretenir avec les médias internationaux et tiendra une conférence de presse à l'issue de sa mission. S'exprimant à la presse, juste avant son départ, le Président Rohani a déclaré que sa délégation se rendait à l'ONU, malgré les réticences de l'administration américaine à leur délivrer des visas. «Pour nous, c'est essentiel de participer à l'Assemblée générale de l'ONU et de discuter à plusieurs niveaux», a-t-il précisé, ajoutant que «les Américains ne veulent pas laisser (l'Iran participer), mais nous tenons à le faire». «Les

actions cruelles qui ont été engagées contre la nation iranienne, ainsi que les problèmes compliqués auxquels notre région est confrontée doivent être expliqués aux peuples et aux nations du monde», a-t-il dit. En mai 2018, les Etats-Unis se sont retirés unilatéralement de l'accord international sur le nucléaire iranien conclu à Vienne en 2015, réimposant des sanctions économiques et en décrétant de nouvelles contre l'Iran dans le cadre d'une campagne de «pression maximale». Alors que la tension ne cesse de monter dans la région du Golfe, le président iranien a déclaré, dimanche, qu'il présenterait à l'ONU un plan de coopération régionale destiné à assurer la sécurité du Golfe, du détroit d'Ormuz et de la mer d'Oman. Rohani a invité les autres pays riverains du Golfe à rejoindre cette coalition «pour maintenir la sécurité régionale», dans un contexte de tensions qui ne cessent de croître dans cette région crucial pour l'approvisionnement mondial de pétrole. La pression est montée d'un cran supplémentaire au lendemain d'une attaque aérienne le 14 septembre contre des installations pétrolières en Arabie saoudite, que Washington et Riyad ont, à des degrés différents, attribué à Téhéran, qui a refuté ces accusations.

France

Une grève aujourd'hui à la SNCF contre la réforme des retraites

Une grève pour protester contre la réforme des retraites est prévue, ce mardi, par les employés de la société française des transports SNCF, suite à un appel lancé par plusieurs syndicats, dont la CGT-Cheminots. Après une grève d'ampleur à la RATP le 13 septembre dernier, les employés de la SNCF protestent contre le projet de réforme des retraites qui prévoit la suppression des régimes spéciaux pour certaines professions, au profit d'un seul régime universel. Selon les prévisions annoncées par la SNCF, le trafic des trains régionaux sera le plus perturbé, aujourd'hui, avec trois TER sur 5 en circulation et 2 trains Intersites sur 5. Les TGV seront en revanche «peu perturbés», a assuré la SNCF, ajoutant que les liaisons ferroviaires internationales, dont l'Eurostar et le Thalys, ne seront pas impactées. La RATP a pour sa part indiqué que le trafic serait «quasi-normal» sur l'ensemble de son réseau, avec un trafic «légèrement perturbé» sur la ligne B du RER et une interconnexion interrompue avec la Gare du Nord.

Afghanistan

Une frappe contre les talibans aurait tué 40 civils

Le ministère afghan de la Défense a annoncé, ce lundi, enquêter sur une opération de ses forces contre les talibans dans le sud qui aurait tué environ 40 civils, selon des parlementaires locaux. «Le ministère de la Défense va enquêter sur les allégations de pertes civiles dans le district de Musa Qala», selon un communiqué qui précise que ses forces ont mené, dimanche, une opération dans laquelle «22 membres étrangers des talibans ont été tués et 14 arrêtés». «Il était 10 heures du soir et une opération terrestre et aérienne a été menée lors d'une fête de henna (célébration avant un mariage) à Musa Qala, avec 40 morts et 13 personnes transférées aux urgences. Six talibans ont été aussi tués», a déclaré un sénateur de la province, Sher Mohammad Akhundzada. Un membre du conseil de la province, Majeed Akhundzada a parlé quant à lui «d'environ 40 morts et 18 blessés, tous civils». Il a évoqué une «opération conjointe des forces afghanes et étrangères». La province du Helmand est en grande partie contrôlée par les talibans. L'usage de moyens aériens pour les combattre implique souvent des forces américaines. Le ministère de la Défense a précisé que l'opération, menée par les forces afghanes, visait «un groupe terroriste étranger impliqué dans la préparation d'attaques terroristes», et avait permis de détruire un entrepôt d'équipement destiné à ces attaques.

La Chine souhaite la poursuite des négociations entre Etats-Unis et talibans

La Chine a indiqué, ce lundi, espérer que les Etats-Unis poursuivraient les négociations avec les talibans afghans, malgré la décision du président américain Donald Trump d'y mettre fin. «La Chine a toujours été très attentive à la situation en Afghanistan et s'est engagée à promouvoir le processus de paix et de réconciliation» dans le pays, a souligné un porte-parole de la diplomatie chinoise, Geng Shuang. Le représentant des talibans en charge des négociations des insurgés «Abdul Ghani Baradar (...) et plusieurs de ses assistants sont récemment venus en Chine pour des échanges» sur la situation en Afghanistan», a indiqué Geng, sans toutefois en préciser la date. Le 7 septembre, Donald Trump avait mis fin aux discussions engagées depuis un an avec les talibans qui semblaient pourtant sur le point d'aboutir à un accord historique après 18 ans de conflit en Afghanistan. Le président américain avait justifié cette volte-face par la mort d'un soldat américain et de 11 autres personnes dans un attentat taliban deux jours avant à Kaboul. «Nous espérons que les Etats-Unis et les talibans afghans maintiendront la dynamique des négociations», a ajouté Geng. La veille, un «porte-parole» des talibans à Doha, Suhail Shaheen, avait indiqué sur Twitter qu'une délégation de neuf personnes s'était rendue à Pékin en visite officielle et avait été reçue, dimanche, par l'émissaire spécial pour l'Afghanistan, Deng Xijun. En juin, la Chine avait rendu public un précédent déplacement dans le pays asiatique du groupe d'insurgés. Entre 13 000 et 14 000 soldats américains sont encore déployés en Afghanistan où les Etats-Unis sont intervenus en 2001 pour traquer le réseau terroriste «Al Qaïda», responsable des attentats du 11 septembre et déloger les talibans alors au pouvoir à Kaboul.

Sénégal

Les commerçants en grève pour 3 jours

L'Association des commerçants et industriels du Sénégal (ACIS), a enclenché depuis, hier, une grève de 72h sur l'ensemble du territoire du pays, en protestation contre les nouvelles dispositions en matière de dédouanement, selon plusieurs sources médiatiques. «Nous rencontrons beaucoup de problèmes pour sortir nos marchandises du port et les acheminer sans problème.

Il est prévu l'installation, au niveau des aéroports et du Port autonome de Dakar, d'un système de dématérialisation et des valeurs correctionnelles au niveau du dédouanement», a souligné Papa Modou Guèye, chargé de communication au sein de cette association. Selon lui, le secteur informel aurait aimé être

davantage associé à la mise en place du nouveau dispositif, compte tenu de son poids dans l'économie nationale, reconnaissant toutefois que des discussions ont été entamées avec les autorités concernées, sans que les deux parties ne parviennent à un consensus. Il a ajouté que l'Association des commerçants et industriels du Sénégal

compte lutter dans le même temps contre l'insalubrité dans les marchés, l'insécurité, «les déguerpissements abusifs sans mesures d'accompagnement». Au niveau régional, les membres de l'association ont convenu de se réunir pour examiner cette annonce de grève afin de prendre les dispositions nécessaires, a-t-il conclu.

Portugal

Percée des socialistes à Madère avant les législatives

Le Parti socialiste au Portugal a triplé sa représentation au Parlement de Madère lors d'un scrutin régional, ce dimanche, mettant fin à 43 ans de majorités absolues successives du Parti social démocrate (PSD, centre droit), à deux semaines des élections législatives. D'après les résultats officiels publiés dans la nuit de dimanche à lundi, le PSD, emmené par le président du gouvernement régional sortant Miguel Albuquerque, a remporté l'élection régionale en recueillant 39,42% des voix et 21 des 47 sièges que compte l'Assemblée législative de l'archipel. Le Parti socialiste local et son chef de file, l'indépendant Paulo Cafofo, sont arrivés en 2^e place avec 35,76% des voix et 19 députés. Lors du précédent scrutin, en 2015, la coalition qu'ils dirigeaient avait obtenu 11,43% des suffrages et 6 sièges. «Le PS a obtenu un résultat historique, le meilleur de toujours», s'est félicité le chef du gouvernement national, Antonio Costa, en tête des sondages pour les législatives qui auront lieu dans l'ensemble du pays le 6 octobre. Arrivé au pouvoir en 2015 grâce à une alliance inédite avec les partis de la gauche anti-libérale, le PS de M. Costa est crédité de 38 à 42% des intentions de vote, contre 23 à 27% pour le PSD de Rui Rio, selon les enquêtes. La principal enjeu du scrutin sera de savoir si les socialistes obtiennent ou pas une majorité absolue qui les dispenserait de négocier un nouvel accord avec les partis situés à leur gauche.

Espagne

Neuf indépendantistes catalans arrêtés pour préparation d'actes de violence

Neuf militants indépendantistes catalans soupçonnés de «se préparer à perpétrer des actions violentes» ont été arrêtés, hier, par la Garde civile, a indiqué un porte-parole de la garde civile dans un communiqué. Les perquisitions, réalisées, notamment dans la ville de Sabadell (à 25 km au nord de Barcelone), ont permis de trouver «du matériel et des substances considérées comme pouvant servir à la confection d'explosifs», a indiqué la Garde civile. Interrogé par des médias, le porte-parole n'a pas précisé la nature des substances saisies. Ces arrestations ont été ordonnées par l'Audience nationale, haut tribunal madrilène spécialisé dans les affaires de terrorisme, afin de faire la lumière sur «des activités criminelles présumées et planifiées des Comités de défense de la République (CDR)». Créés durant la tentative de sécession de la Catalogne en octobre 2017 dans des dizaines de municipalités de la région, ces groupes de citoyens se sont fait connaître en coupant des routes ou des voies ferrées et en affrontant parfois la police. Sur leur compte Twitter, les CDR ont évoqué des «perquisitions sans discernement et des détentions arbitraires». L'opération s'est déroulée à quelques semaines de l'annonce prévue en octobre de la sentence judiciaire contre les 12 dirigeants indépendantistes jugés par le Tribunal suprême pour la tentative de sécession en 2017.

Venezuela

Une pétition signée par 13 millions de Vénézuéliens appelant au respect de la souveraineté nationale

Plus de 13 millions de Vénézuéliens ont signé la pétition lancée par le gouvernement pour protéger la souveraineté nationale contre les sanctions économiques américaines prises à l'encontre de Caracas dans le contexte de la crise politique que traverse le pays de l'Amérique du Sud, ont rapporté, ce dimanche, des médias locaux. S'exprimant à la veille de l'ouverture des travaux de l'Assemblée générale de l'ONU, le président vénézuélien, Nicolas Maduro a déclaré, ce samedi, que plus de 13 millions de Vénézuéliens ont signé la pétition lancée par le gouvernement pour protéger la souveraineté nationale contre les sanctions économiques américaines. «J'adresse mes félicitations à

la grande marche anti-impérialiste de notre peuple qui a rempli les rues de Caracas d'un magnifique acte d'amour et de patriotisme afin de livrer 13 287 742 signatures pour la paix et la souveraineté nationale», a souligné, via son compte Twitter, le dirigeant vénézuélien.

Il est à noter que le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, recevra toutes les signatures. La pétition a été ouverte à la signature le 10 août après que les Etats-Unis aient imposé un nouvel ensemble de sanctions économiques au Venezuela, où résident environ 28 millions de personnes. Le Venezuela a subi une grave crise sociale et économique au cours des dernières années, accompagnée d'une forte déva-

luation de la monnaie nationale, Bolivar. Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit que l'inflation au Venezuela pourra atteindre 10 millions de dollars d'ici la fin de l'année. L'ONU a estimé qu'environ 4 millions de personnes ont déjà quitté le pays. Le Venezuela a rompu ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis le 23 janvier, après que le Président Donald Trump a reconnu l'opposant Juan Guaido comme «président par intérim». Washington avait pris une série de sanctions économiques contre le gouvernement vénézuélien, dont un embargo sur le pétrole et le gel d'actifs aux Etats-Unis, en vue de provoquer le départ du Président Maduro.

Iran

Le pétrolier battant pavillon britannique libéré

Le pétrolier «Stena Impero», sous pavillon britannique, arrêté par l'Iran dans le détroit d'Ormuz fin juillet, allait être libéré «dans quelques heures», a annoncé Erik Hanell, directeur général de la société suédoise «Stena Bulk», propriétaire du navire, cité par des médias locaux. S'exprimant à la télévision suédoise SVT, le directeur général de la société suédoise Stena Bulk, propriétaire du navire arraisonné par l'Iran dans le détroit d'Ormuz en juillet, a affirmé que le tanker devait être libéré, avant-hier. «Nous avons reçu des informations, ce lundi, indiquant que le bateau «Stena Impero» allait être libéré dans quelques heures», a déclaré le directeur général de «Stena Bulk», à la télévision suédoise. Le tanker de 183 m, arraisonné le 19 juillet par les Gardiens de la Révolution, avait été conduit dans le port iranien de Bandar Abbas. Hanell s'est montré prudent quand à la libération du bateau. «Nous comprenons que la décision politique de libérer le navire a été prise», a-t-il expliqué à SVT. «Nous espérons qu'il pourra partir dans quelques heures, mais nous ne voulons rien tenir pour acquis. Nous voulons nous assurer que le navire sorte des eaux territoriales iraniennes», a-t-il poursuivi. Les autorités iraniennes avaient laissé entendre le 8 septembre qu'elles pourraient libérer «dans les prochains jours» le pétro-

lier. Elles avaient accusé le navire d'avoir ignoré des appels de détresse et d'avoir éteint son transpondeur après être entré en collision avec un bateau de pêche. Le navire avait été saisi pour «violation de la réglementation maritime internationale» et escorté jusqu'à la côte pour un contrôle. Début septembre, les autorités iraniennes ont laissé 7 membres de l'équipage du pétrolier, dont un Russe, quitter l'Iran pour se rendre aux Emirats arabes unis. Quelque 16 membres d'équipage restent à bord du navire-citerne, satisfaisant ainsi le certificat minimal de sécurité du navire. Cette saisie était intervenue après l'annonce par le tribunal de Gibraltar de la prolongation de la saisie du Grace 1, pétrolier iranien arraisonné le 4 juillet par la police et les douanes de ce territoire britannique situé à l'extrême sud de l'Espagne. Le gouvernement de Gibraltar disait soupçonner la cargaison d'être destinée à la Syrie, cible depuis le début du conflit en 2011 de sanctions qui touchent son secteur pétrolier. Mais, le pétrolier iranien renommé Adrian Darya 1 a quitté Gibraltar le 18 août, après que les autorités du territoire britannique eurent affirmé avoir reçu la promesse écrite de Téhéran de ne pas envoyer en Syrie les 2,1 millions de barils de pétrole que le navire transportait.

Syrie

L'émissaire de l'ONU se rend à Damas pour relancer le processus politique

L'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Geir Pedersen, est arrivé, ce dimanche, à Damas, où il s'entretiendra avec le ministre des Affaires étrangères, Walid Al Mouallem, notamment sur la formation d'un Comité constitutionnel pour relancer le processus politique dans ce pays, ont rapporté des médias locaux. «J'ai attendu avec impatience ma rencontre, ce lundi, avec le ministre des Affaires étrangères» syrien, a affirmé Pedersen à son arrivée dans la capitale syrienne, rappelant les «réunions fructueuses» qu'il avait déjà eues avec Al Mouallem lors de sa dernière visite à Damas en juillet. Depuis, du «progrès» a été réalisé, a ajouté le

diplomate norvégien, qui a pris ses fonctions en janvier. La création de ce comité est attendue par toutes les parties syriennes. Mercredi dernier, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a fait part d'un accord entre toutes les parties concernées sur la composition du Comité constitutionnel. «Il y a maintenant un accord entre les parties sur la composition du Comité et l'émissaire de l'ONU Geir Pedersen met la dernière main avec les parties aux termes de référence», a-t-il précisé lors d'une conférence de presse. Prévu par la résolution 2254 du Conseil de sécurité qui appelle à un cessez-le-feu et à une transition politique en Syrie, ce comité, chargé de la rédaction

d'une nouvelle constitution, doit comprendre 150 personnes, dont 50 choisies par le gouvernement, 50 par l'opposition et 50 par l'ONU.

L'ONU et Damas ont travaillé ensemble sur l'élaboration de ces listes

Outre la composition du Comité, l'ONU, l'opposition et Damas doivent aussi se mettre d'accord sur les procédures de fonctionnement de cette Instance et sa hiérarchie. Selon le quotidien syrien *Al Watan*, une annonce officielle de Pedersen pourrait intervenir à l'occasion d'une «réunion du Conseil de sécurité attendue le 30 septembre». **Ahsene Saaid /Ag.**

Pour examiner la demande de levée d'immunité des députés Tliba et Benhamadi La séance prévue mercredi prochain à L'APN

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a décidé, dimanche, de tenir une séance, mercredi prochain, en vue d'examiner la demande introduite par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, relative à la levée de l'immunité parlementaire des deux députés, Baha-Eddine Tliba et Smaïl Benhamadi, a indiqué un communiqué de cette Instance législative. Le bureau de l'APN «a tenu, dimanche, une réunion présidée par Slimane Chenine, entamée par l'examen des rapports de la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés concernant la demande du

ministre de la Justice, garde des Sceaux, relative à la levée de l'immunité dont jouissent les deux membres, (Baha-Eddine Tliba et Smaïl Benhamadi)», lit-on dans le communiqué. Le bureau «a décidé, à cet effet, de tenir une séance de l'Assemblée, mercredi prochain, le 25 septembre courant, à 10h», précise la même source. Le bureau a procédé, par la suite, à l'examen de la déclaration de vacance d'un siège d'un député pour cause de décès et des questions orales et écrites déposées à son niveau. Le bureau a enfin arrêté le calendrier des travaux pour la prochaine période et examiné diverses questions.



Séminaire régional sur le contrôle des armes légères dans la région MENA Le Conseil de la nation y prend part à Amman

Le Conseil de la nation prendra part à un séminaire régional sur «l'action parlementaire dans le cadre de l'agenda 2030 : contrôle des armes légères et de petit calibre dans la région du Moyen Orient et d'Afrique du Nord (MENA) du point de vue mondial», organisé par le Forum parlementaire sur les armes légères et de petit calibre (ALPC), les 24 et 25 septembre en cours à Amman, a indiqué, ce lundi, un communiqué du Conseil. Ce séminaire débattrà de plu-

sieurs thèmes relatifs à la femme, à la paix et à la sécurité, outre le rôle des parlementaires dans la concrétisation des décisions onusiennes en matière de contrôle des armes légères et de petit calibre au niveau national. Les participants examineront «le rôle des jeunes dans la réalisation de la paix et du développement durables ainsi que la consolidation du dialogue entre les jeunes et les parlementaires pour l'édification de la paix et de la sécurité internationales».

Reconnu comme l'un des plus grands inventeurs au monde Le chercheur algérien Belgacem Haba obtient aux Etats-Unis son 500^e brevet d'invention



Un chercheur algérien, le Docteur Belgacem Haba, a obtenu récemment son 500^e brevet d'invention aux Etats-Unis d'Amérique dans le domaine des technologies intelligentes, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de ses proches. Le brevet a été obtenu auprès de «Xperi Corporation», une société basée en Californie et qui octroie des licences de technologies et de propriété intellectuelle. Avec plus de 1000 brevets d'invention et d'applications d'invention, le Dr Haba est reconnu comme l'un des plus grands inventeurs au monde grâce à ses contributions majeures à la communauté mon-

diale des technologies innovatrices. Les dernières inventions du scientifique algérien ont porté sur le développement de semi-conducteurs 3D et les technologies d'intégration pour les appareils mobiles, l'informatique, les bases de données et les applications dans les domaines des sciences, des industries et de l'automobile. Il est à noter que le Dr Haba a fait toutes ses études en Algérie jusqu'à l'obtention de son diplôme de graduation (licence en physique) à l'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediène (USTHB).

Coopération Chenine reçoit l'ambassadeur de Corée du Nord à Alger

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, a reçu, ce lundi, à Alger, l'ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée à Alger, Song Chang Sik, a indiqué un communiqué de l'APN. Au cours de cette rencontre qui s'est déroulée au siège de l'APN, «les deux parties ont évoqué les relations historiques entre l'Algérie et la Corée du Nord qui remontent à la période de la Révolution nationale. La Corée du Nord fut l'un des premiers pays à avoir soutenu la cause algérienne et le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), en septembre 1958», a noté le communiqué. Les deux parties ont réitéré «leur volonté commune de promouvoir les relations bilatérales et les liens d'amitié entre les deux peuples et de les élargir à d'autres domaines de coopération», a conclu le communiqué.

Marine tunisienne Le patrouilleur lance-missiles «Carthage» accoste au port de Djen Djen

Le patrouilleur lance-missiles «Carthage» numéro de bord 503 de la marine tunisienne, a accosté, ce lundi, au port de Djen Djen à Jijel, pour participer à l'exécution de la 6^e édition de l'exercice «Mordjane 2019», conjointement avec les Forces navales algériennes, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la coopération militaire bilatérale algéro-tunisienne au titre de l'année 2019, le patrouilleur lance-missiles «CARTHAGE» numéro de bord 503 de la marine tunisienne, a accosté, ce lundi, au port de Djen Djen à Jijel, façade maritime Est - 5^e Région militaire dans une escale qui durera jusqu'au 29 du mois en cours, et ce, afin de participer à l'exécution de la 6^e édition de l'exercice «MORJANE 2019», conjointement avec les Forces navales algériennes», précise la même source. A l'occasion de cette escale, la délégation tunisienne a effectué une visite de courtoisie au commandant de la Façade maritime Est - 5^e RM, et aura plusieurs activités culturelles et sportives durant son séjour, ajoute le communiqué. «L'exercice sera mené en trois phases dédiées à l'entraînement et à la préparation des actions en mer à savoir des activités tactiques, une opération air-mer conjointe de recherche et d'interception d'un navire se livrant à un trafic illicite, et un exercice de recherche et de sauvetage en mer (SAR), avec la mise en place du Centre des opérations militaires conjointes (COMC)», note le MDN. Il est à signaler que l'exécution de ce genre d'exercices périodiques, contribuera, précise-t-on, à «la consolidation des capacités des deux parties dans le domaine de la coopération maritime, à travers des actions communes permettant de faire face à d'éventuelles menaces ou dangers pouvant porter atteinte à la sécurité maritime».

Commemoration du 63^e anniversaire de la mort de Zighoud Youcef Constantine et Skikda se rappellent du grand stratège

Les communes de Zighoud Youcef, dans la wilaya de Constantine et celle de Sidi Mezghiche à Skikda ont commémoré, hier, le 63^e anniversaire de la mort du martyr Zighoud Youcef, tombé au champ d'honneur le 23 septembre 1956. Les autorités locales de la wilaya de Constantine, accompagnées de moudjahidine, d'enfants de chouchada, d'élus locaux et de nombreux citoyens, se sont rendus au Carré des Martyrs du chef-lieu de la daïra qui porte le nom de l'ancien chef de la wilaya II historique, où ils se sont recueillis à la mémoire de ce héros de la Révolution avant de se rendre au siège de la Wilaya II historique à Oued Boukerker. Dans la commune

de Sidi Mezghiche, les autorités locales se sont recueillies devant la stèle commémorative érigée à la mémoire du martyr-symbole à la région d'El Hamri, le lieu où Zighoud Youcef où il était tombé au champ d'honneur, il y a de cela 63 ans. A l'occasion, le moudjahid Moussa Boukhamis (92 ans) un des compagnons d'armes de Zighoud Youcef a indiqué que le martyr, architecte des offensives du Nord Constantinois, du 20 août 1955, était un «brillant stratège qui sentit profondément l'immense responsabilité de maintenir l'étincelle de la Révolution, lancée depuis quelques mois et de desserrer l'étoupe sur la région des Aurès, où l'armée

française asphyxait le maquis et la population locale». Zighoud Youcef est né le 18 février 1921 à Condé Smendou, une commune de la wilaya de Constantine, qui porte actuellement son nom. Il débuta son militantisme au sein du PPA (Parti du peuple algérien) à l'âge de 17 ans et milita au MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques), puis devint membre actif de l'OS (Organisation spéciale), avant son arrestation et son incarcération en 1950 et puis sa spectaculaire évasion en avril 1954 de la prison d'Annaba. Etant membre des 22 historiques, il participa aux préparatifs du déclenchement de la Guerre de Libération nationale. Il fut adjoint du

chahid Didouche Mourad avant de lui succéder le 18 janvier 1955 après sa mort. Zighoud Youcef fut l'architecte des offensives du Nord Constantinois le 20 août 1955 qui constituaient un tournant décisif dans le combat du peuple algérien contre l'opresseur. A son retour du congrès de la Soummam, tenu le 20 août 1956, et alors que Zighoud se déplaçait pour la réorganisation des troupes et l'explication des décisions du congrès, il fut pris dans une embuscade au lieudit El Hamri, sur les hauteurs de Sidi Mezghiche, dans la wilaya de Skikda, où il tomba au champ d'honneur un certain 23 septembre 1956 à l'âge de 35 ans.

Université

Signature d'un protocole d'entente algéro-canadien dédié à l'entrepreneuriat technologique à Oran

Un protocole d'entente dédié à l'entrepreneuriat technologique a été signé, hier, à Oran, entre l'Ecole nationale polytechnique Maurice-Audin (ENPO-MA) et le Service d'aide aux jeunes entreprises (SAJE) de Montréal (Canada). Le transfert d'expertise en formation à la gestion entrepreneuriale est au cœur du nouvel accord de coopération, paraphé par le Directeur de l'ENPO-MA, Mohamed Senouci et le Directeur général du Groupe «SAJE», Abderrahmane Benariba. Les responsables des deux parties se sont félicités de cette action de partenariat qui donne le ton au lancement de la 2^e phase de réalisation d'un projet de création d'un Centre

d'entrepreneuriat à vocation technologique (CEVT). Dans leurs allocutions respectives, ils ont notamment rappelé que la 1^{re} phase avait été marquée, l'année dernière, par la formation de 22 enseignants de l'ENPO-MA au management entrepreneurial. Le Directeur de l'ENPO-MA a également mis en exergue l'importance du futur CEVT, soulignant que cette initiative consolidera davantage le rapprochement entre le champ académique et le secteur socio-économique. La vocation technologique assignée au CEVT permettra ainsi aux ingénieurs et doctorants de développer des projets

de recherche en adéquation avec les attentes de l'industrie nationale, a-t-il expliqué. L'entrée en service du CEVT est prévue durant l'année universitaire en cours, a fait savoir Senouci, annonçant qu'un appel à présentation de projets d'entreprises sera lancé en avril prochain à l'intention des jeunes candidats en quête d'accompagnement technique. La cérémonie de signature s'est tenue en présence de recteurs d'autres établissements d'enseignement supérieur à l'instar de l'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) et des Universités Oran1 Ahmed-Ben Bella et Oran 2 Mohamed-

Benahmed. Le Directeur général du Groupe «SAJE» a, quant à lui, fait part de la volonté de son équipe à appuyer la mise en place d'un CEVT dans chacune des universités indiquées, rappelant à ce titre que son organisme a mené des actions similaires dans des universités de différents pays. Les 22 enseignants formés durant la 1^{re} phase de la collaboration ont eux aussi assisté à cette rencontre avant de prendre part à un atelier méthodologique donnant le ton aux activités de la 2^e phase qui s'étend sur une année, selon les termes du nouveau protocole d'entente entre l'ENPO-MA et son partenaire canadien.



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

Urgences

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoisson : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Aigle Azur : 021 50 91 91
- Air France : 021 98 04 04

Dépannages

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

Radios

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33



20h50 : S.W.A.T. Accusé à tort

Lorsqu'une plainte déposée contre Hondo l'oblige à se retirer, Deacon prend la tête de l'équipe, qui doit retrouver des braqueurs de dispensaires de marijuana.



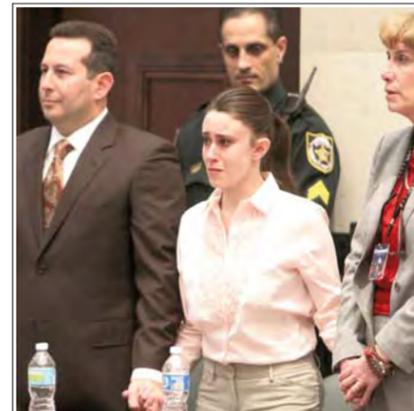
19h05 : Super 8

En 1979, une petite ville de l'Ohio est touchée par des événements mystérieux. Un groupe d'adolescents, témoin d'un accident, tente de percer le mystère.



20h50 : Casey Anthony

A Orlando, en Floride. Une femme de 25 ans est accusée du meurtre de sa fillette de 2 ans. Toute l'Amérique se passionne bientôt pour ce drame.



20h25 : Le Liban, otage du Moyen-Orient

Le Hezbollah menace le fragile équilibre libanais entre ses communautés. Retour sur son installation au pouvoir et sur son poids politique au pays du cèdre.



19h05 : Black Storm

Les habitants de la petite ville américaine de Silverton tentent de survivre à une tempête terrible et à des tornades qui attirent les amateurs imprudents.



21h30 : Speed

Un psychopathe place une bombe de son invention dans un bus. L'engin explosera dès que la vitesse du véhicule passera sous la barre des 70 km/h.



18h45 : Esther

Après une fausse couche, une femme, en accord avec son compagnon, décide d'adopter un enfant. La petite Esther bouleverse totalement leurs vies.



21h35 : Elementary

Sherlock reçoit un coup de fil de Scotland Yard à propos de Lestrade, un inspecteur récemment disparu, qui a déjà travaillé avec le célèbre détective.



19h05 : Ghost

Le fantôme d'un jeune cadre new-yorkais tente de protéger son amie, aux prises avec ses assassins. Dans sa quête, il rencontre une étrange voyante.



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : 021 50 91 91
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : 049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : 035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : 035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : 0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : 032 11 89 02
- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

Cyclisme - Championnat arabe des nations Les Algériens entre la 11^e et la 32^e place au Grand Prix Erciyes

Les cyclistes algériens engagés dans le Grand Prix d'Erciyes, disputé, ce week-end en Turquie, ont occupé des classements se situant entre la 11^e et la 32^e place. Azzedine Lagab a été le 1^{er} Algérien à franchir la ligne d'arrivée (11^e+0.01), devant Nassim Saïdi (17^e+0.32), Oussama Cheblaoui (19^e+0.55), Islam Mansouri (25^e+6.58), Abderrahmane Mansouri (26^e+6.59), et Yacine Hamza (32^e+7.00).

La course a été remportée par le Biélorusse Kolya Shumov (3h28:06), devant deux Turcs, Onur Balkan (2^eMT), et Ahmet Orken, également avec le même temps. Cette compétition entre dans le cadre de la préparation de la sélection algérienne pour le prochain Championnat arabe des nations, prévu au mois de novembre en Egypte. La sélection nationale, conduite par l'entraîneur Chérif Merabet se trouve depuis mercredi dernier en Turquie, où elle a été rejointe par Azzedine Lagab, ayant finalement réussi à se libérer de ses engagements en club, le VIB Bahreïn. Ce qui n'a pas été le cas

pour l'autre international, Youcef Reguigui, sociétaire du club malaisien Terengganu Pro-Asia Cycling, engagé dernièrement dans le Tour de Chine II. Reguigui avait réussi un assez bon parcours dans cette compétition, car outre le maillot bleu de meilleur sprinter, il a engrangé 16 points dans le classement de l'Union internationale cycliste (UCI), qualificatif aux prochains Jeux Olympiques d'été, prévus en 2020 à Tokyo. Autre course inscrite au programme préparatoire de la sélection algérienne pendant ce stage en Turquie, le Tour Konya Mevlana, prévu du 27 au 29 septembre.



● Basket - Division Nationale 1 - Messieurs Début de la compétition les 4-5 octobre

Le coup d'envoi de la saison 2019-2020 du Championnat d'Algérie de basket-ball, Division Nationale 1 (messieurs), sera donné le week-end du 4-5 octobre avec la participation de 20 équipes, a-t-on appris, ce lundi, de la Fédération algérienne de la discipline (FABB). Ces 20 équipes seront réparties en deux groupes (A et B) pour disputer la 1^{re} phase du championnat, selon la même source. Quant à la Nationale 2, elle débutera les 18-19 octobre en présence de 16 équipes réparties en 2 groupes, Centre-Est et Centre-Ouest. Pour ce qui est du championnat féminin (Division Nationale dames), la FABB a décidé de faire démarrer la compétition le week-end du 25-26 octobre. Comme la saison dernière, huit équipes seront sur la ligne de départ et évolueront dans un groupe unique, a conclu l'Instance fédérale.

Tennis - Classement mondial féminin L'Algérienne Inès Ibbou se maintient au 182^e rang

La tenniswoman algérienne Inès Ibbou, bien que sans compétition ces derniers jours, a réussi à se maintenir au 182^e rang du classement mondial féminin, dévoilé lundi par la Fédération internationale (ITF). Un Ranking qu'elle occupe depuis la fin juillet dernier et qu'elle n'a pratiquement plus quitté depuis, elle qui totalise actuellement 146 points en simple. La championne d'Afrique de 2015, aujourd'hui âgée de 20 ans, est la meilleure algérienne dans ce classement mondial de l'ITF, devant sa compatriote Amira Benaïssa,

désormais 809^e, après un gain de 14 places ce lundi. Cependant, la meilleure ascension de la semaine a été réalisée par les sœurs Boudjadi, avec 72 places gagnées par Yassamine, désormais 1818^e, et 115^e places par Hanine, désormais 1666^e. Dans le haut de ce classement ITF, la hiérarchie est dominée par l'Australienne Seone Mendez (612 pts), devant la Russe Anna Morgina (590 pts) et la Finlandaise Anastasia Kulikova (526 pts). L'ancienne N1, la Chilienne Fernanda Brito se retrouve désormais 4^e, avec un total de 760 points.

● Handball - CAN-2019 - Cadettes L'Algérie domine le Niger (30-20) et reste en vie

La sélection algérienne de handball (cadettes) a battu son homologue nigérienne sur le score de 30-20, dimanche lors de la 5^e journée de la Coupe d'Afrique de la catégorie qui se déroule à Niamey. Il s'agit de la 2^e victoire des Algériennes dans la compétition après celle inaugurale devant la RD Congo (28-19), contre 3 défaites face à la Tunisie (24-22), l'Angola (36-10) et l'Egypte (36-15). Grâce à ce succès, l'équipe nationale reste 5^e au classement avec 4 points mais revient à une unité de la Guinée, exempte dimanche et qu'elle devra battre lors de l'ultime journée pour lui chiper la 4^e place, synonyme de qualification pour le dernier carré. Dans les autres rencontres de la 5^e journée, la Tunisie a battu la RD Congo (31-23) et l'Egypte en a fait de même face à l'Angola (28-22). Le tournoi, qui se déroule sous forme d'un mini-championnat, regroupe sept pays, à savoir le Niger, l'Algérie, la Tunisie, l'Angola, l'Egypte, la Guinée et la RD Congo.

Judo - GP de Tachkent La Russie sacrée, avec 5 or et 2 argent

Le sélection russe (Messieurs/Dames) de judo a remporté le Grand Prix de Tachkent, clôturé, dimanche soir, en Ouzbékistan, avec une moisson de 5 or et 2 argent, devant le pays hôte (2 or, 3 argent et 2 bronze), au moment l'Autriche a complété le podium, avec 2 or et 2 bronze. L'Algérie avait engagé 3 judokas dans cette compétition, en l'occurrence Fethi Nourine (-73 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg) et Lyès Bouyacoub (-100 kg), mais aucun d'entre eux n'a réussi à franchir la phase de poules. En effet, Benamadi a été éliminé, dimanche, après sa défaite contre le Géorgien Lasha Bekauri, au 2^e tour de la Poule «D», alors que dans la Poule «C» des moins de 73 kg, Nourine avait commencé par remporter son premier combat contre l'Ouzbek Obidkhon Nomonov, avant de se faire éliminer par le Roumain Alexandru Raicu, au tour suivant. De son côté, le 3^e et dernier judoka algérien engagé dans ce tournoi, Lyès Bouyacoub, avait déclaré forfait sans même avoir défié l'Américain L. A. Smith, qu'il devait croiser au 1^{er} tour de la Poule «C». Au total, 421 judokas (231 messieurs et 190 dames), représentant 70 pays, participent à cette compétition.

● Handball - Championnat arabe Victoire du GS Pétroliers face Al Wehda 23-22

Le GS Pétroliers a remporté une victoire à l'arraché contre les Saoudiens d'Al Wehda sur le score de 23-22 (mi-temps : 11-14) ce lundi, à Amman (Jordanie), pour le compte de la 1^{re} journée du 35^e Championnat arabe des clubs de handball messieurs (groupe A). Outre le GSP et Al Wehda, le groupe A comprend également Al Gharafa (Qatar) et Burqan (Koweït) qui s'affronteront à 17h. Lors de la 2^e journée prévue mardi, le représentant algérien affrontera les Qataris d'Al Gharafa à 15h avant de boucler la phase de poules contre les Koweïtiens de Burqan mercredi à 11h. Le groupe B est composé de l'ES Tunis (Tunisie), Raja Agadir (Maroc), Qatar SC (Qatar) et Al Koweït (Koweït).

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tipasa

NIF : 416024000042159

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions l'article N°65 de décret présidentiel N°15/247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya de TIPASA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2019, relatif au projet des travaux de VRD Primaires et Secondaires Cité 309 LSP à Hadjout, Lot : Drainage (Reste à Réaliser), paru dans les quotidiens «L'Echo d'Algérie» le 17/02/2019 et « El Bilad » le 16/02/2019, qu'à l'issue de l'examen et de l'analyse des offres techniques et financières, le choix de la meilleure offre a été effectué conformément au cahier des charges et le marché était attribué provisoirement à :

Site	Entreprise	Montant global de l'offre en TTC	Délais	Note Technique	Observation
Travaux de VRD Primaires et Secondaires Cité 309 LSP à Hadjout, Lot : Drainage (Reste à Réaliser)	ETPH BEN DJEBBA ABD EL HAMID NIF : 162421200605144	66.660.518,50-DA	04 MOIS	80/100	L'offre la moins-disante

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de TIPASA dans un délai dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Coupe arabe - MCA-Dhofar

«On doit élever notre niveau de jeu», souligne Casoni

L'entraîneur du MC Alger, Bernard Casoni a indiqué, ce lundi, à Alger, que son équipe sera obligée d'élever son niveau de jeu face aux Omanais de Dhofar Club, pour le compte de la manche aller des 16^{es} de finale de la Coupe arabe des clubs de football, ce mardi (20h30) au stade 5-Juillet d'Alger.

«On doit être fort demain (mardi, ndlr) pour arriver à bout de cette équipe. J'avoue que ce ne sera pas facile car notre adversaire sera la meilleure équipe que nous allons affronter depuis l'entame de la saison. C'est une équipe qui est sur une bonne dynamique. Nous sommes obligés d'être à la hauteur et élever notre niveau de jeu pour enregistrer un bon résultat avant le match retour», a déclaré Casoni en conférence de presse tenue au stade du 5-Juillet. Le MC Alger participe à cette compétition dans sa nouvelle formule pour la 2^e année de suite, après son élimination en quarts de finale lors de la précédente édition par les Soudanais d'El Merrikh, entraînés à l'époque par l'actuel coach de Dhofar Club le Tunisien Yamen Zelfani. «Ce ne sera pas une rencontre facile car l'adversaire jouera pour décrocher un bon score avant le match retour. Ils ont un entraîneur qui connaît bien le football algérien car il a eu l'occasion d'éliminer des équipes algériennes lors de l'édition précédente. C'est un entraîneur de qualité qui fait un excellent travail», a ajouté le

technicien français. Et d'enchaîner : «Notre objectif est de performer l'équipe à chaque match et d'avancer le maximum. Il faut continuer à travailler et mettre en place notre projet de jeu même si ça va prendre beaucoup de temps. Nous travaillons pour progresser et gagner plus de matchs. Notre ambition, est de développer quelque chose» a-t-il ajouté. De son côté, le joueur Sofiane Bendebka, présent à la conférence d'avant match, a estimé que «la victoire est importante» avant le match retour à Oman. «Nous allons nous donner à fond sur le terrain lors pour espérer aller loin dans la compétition. La rencontre ne sera pas facile mais nous allons essayer de marquer le maximum de buts pour être plus à l'aise au match retour», a dit Bendebka. Il considère par ailleurs, que son club a préparé la rencontre de ce mardi dans de bonnes conditions malgré l'absence de quelques cadres, convoqués en sélection nationale des locaux. «Je pense que nous avons bien préparé cette rencontre. Certes le groupe n'était pas au complet parce que certains joueurs étaient en équipe nationale locale, mais je fais confiance



aux groupe. On doit faire le maximum pour remporter la première manche», a-t-il détaillé. Outre le MCA, l'Algérie sera représentée dans cette compétition par la JS

Saoura qui a ouvert le bal, hier, (20h), à l'occasion de la réception des Saoudiens d'Al Shabab au stade du 20-Août-1955 de Béchar La JSS et le MCA sont les deux derniers

représentants algériens dans cette Coupe arabe après l'élimination du CS Constantine en 16^{es} de finale par les Bahreïnais d'Al Muharraq (3-1, 0-2).

● Zelfani s'attend à une rencontre «compliquée»



L'entraîneur tunisien des Omanais de Dhofar, Yamen Zelfani, estime que le match face au MC Alger, mardi (20h30) au stade 5-Juillet d'Alger pour le compte des 16^{es} de finale (aller) de la Coupe arabe de football, sera «compliqué» pour son équipe qui devra «se donner à fond». «Le match de mardi devant le MCA sera difficile pour nous. Le MCA compte dans son effectif d'excellents joueurs. On doit être calme sur le terrain et nous donner à fond avant la manche retour», a expliqué, lundi, le coach tunisien lors d'une conférence de presse tenue au stade du 5-Juillet. L'équipe omanaise de Dhofar,

inconnue au bataillon mais qui vient de remporter la Supercoupe de son pays, sera appelée mardi à sortir le grand jeu pour assurer un bon résultat avant le match retour devant son public. «On n'est pas venus pour faire du tourisme, on veut faire honneur à Oman. Nous allons développer notre jeu devant une grande équipe avec un grand entraîneur qui connaît bien le football. Dhofar est un grand club à Oman, il a dans son effectif plusieurs joueurs de la sélection nationale et même des étrangers. J'espère qu'on sera à la hauteur le jour J», a ajouté le coach tunisien qui connaît très bien cette équipe du MCA pour l'avoir éliminée

la saison dernière en quarts de finale de Coupe arabe avec El Merrikh du Soudan. Et d'ajouter : «C'est un match de coupe et je pense qu'on ne peut pas s'avancer sur le résultat. J'ai une totale confiance en mes joueurs, mais sur le terrain, ce sera une autre réalité. Je pense que le match sera plus difficile que celui du retour». Le joueur Kacem Saïd, présent lors de la conférence, abonde dans le même sens : «L'Algérie est un grand pays de football et ses clubs sont très connus. C'est la première fois que les deux équipes se rencontrent et j'espère qu'on sera à la hauteur pour réaliser un bon score à Alger».

Coupe de la Confédération CS Sfaxien-Paradou AC le 29 septembre à 18h

Le match CS Sfaxien-Paradou AC, comptant pour les seizièmes de finale (retour) de la Coupe de la Confédération, aura lieu le 29 septembre à 18h au stade Taieb-M'hiri de Sfax (Tunisie), a indiqué, ce lundi, la Confédération africaine de football (CAF). La manche aller disputée le 15 septembre au stade 5-Juillet (Alger) avait été remportée par le représentant algérien sur le score de 3 à 1. L'autre 16^e de finale retour entre le CR Belouizdad et les Egyptiens de Pyramids FC aura lieu le 28 septembre à 18h. A l'aller disputé le 14 septembre au Caire, les deux équipes avaient fait match nul 1-1.

Ligue 1 de football - CA Bordj Bou-Arréridj Réalisation «prochaine» d'un centre de formation

Le CA Bordj Bou-Arréridj (Ligue 1 de football) lancera «prochainement» la réalisation d'un centre de formation, a-t-on appris lundi auprès du DG de la société sportive du club, Nadir Bouzenad. Toutes les procédures administratives ont été accomplies et la réalisation de cette structure au milieu de la forêt urbaine Boumergad débutera «à la fin du mois d'octobre prochain» au titre d'une convention conclue entre la direction de la jeunesse et des sports et l'Office omnisports de Bordj Bou-Arréridj, a précisé la même source. Ouverte aux enfants âgés entre 7 et 13 ans, cette académie s'inscrit dans le cadre du projet ambitieux du club de former les jeunes talents, selon la même source. Bouzenad a également indiqué que son administration est parvenue à un accord avec le complexe sportif 20 août de Bordj Bou-Arréridj pour l'exploitation et la gestion de ce stade pour 3 ans. Cela, a-t-il noté, permettra au club de lancer certains investissements pour permettre aux supporters d'assister aux matches dans «des conditions bonnes et convenables». D'autre part, le DG a salué «le bon» démarrage du club dans le championnat national estimant que le chemin reste long pour parvenir à l'objectif initialement tracé de jouer les premiers rôles et de construire un club professionnel «au sens plein du terme».

Equipe nationale

A quand le retour des grands matches des Verts en Algérie ?

Le bricolage et l'improvisation continuent au niveau de la programmation des matches amicaux de l'équipe nationale, en dépit de son nouveau statut de champion d'Afrique qui aurait dû lui ouvrir de plus belles perspectives.

Après les atterrissements et les ratages du mois de septembre au cours duquel les Verts se sont contentés d'une seule rencontre face à la modeste équipe du Bénin, la FAF nous a promis deux grosses cylindrées sud-américaine pour le mois prochain. Une manière pour elle de rectifier le tir. Finalement, seul la Colombie a accepté l'invitation des Verts. En ce qui concerne le deuxième match amical, on ne connaît pas encore le nom de l'adversaire, même si la Fédération a annoncé sur son site qu'elle est sur «le point de le conclure» ! Ce sera vraisemblablement une sélection africaine. La rencontre quant à elle est programmée en principe le mercredi 9 ou le jeudi 10 octobre au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Pour revenir à la Colombie, et avec tout le respect que l'on doit aux «Cafeteros», il faut avouer qu'ils ne sont ni le Brésil, ni l'Argentine. Les fans de l'équipe nationale rêvaient d'un match au sommet contre Messi, (même si celui-ci est suspendu en sélection), ou Neymar. Leur déception est à la hauteur de leur attente. Apparemment, les dirigeants algériens ne sont pas assez bien introduits dans les rouages pour pouvoir monter des matches de gala face aux meilleures nations. C'est un travail de longue haleine qu'ils ne maîtrisent pas encore. Pourtant, ces sélections ne sont pas inaccessibles, comme on pourrait le penser. D'ailleurs, comme par hasard le Brésil affrontera deux équipes africaines lors des dates Fifa du mois d'octobre. Il s'agit du Sénégal, le 10 et le Nigeria 3 jours plus tard. Quant à

l'Argentine, elle donnera la réplique à l'Allemagne et à l'Equateur. Il faut dire aussi que même contre la Colombie, les Verts devront se déplacer... à Lille pour disputer ce match. On aurait aimé que cette joute se déroule en Algérie, mais faute d'un stade «décent» pouvant abriter cette première rencontre historique entre les deux nations, on a dû la délocaliser en France. Ce qui fera au demeurant le bonheur de nos expatriés, notamment ceux de la région nord de l'Hexagone. Mais pour les nostalgiques que nous sommes devenus, on regrette l'époque où l'équipe nationale accueillait dans son fief, le 5-Juillet, les plus grandes équipes européennes et sud-américaines. C'était une époque formidable avec des matches mémorables qui ont fait la légende de toute une génération. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, où il manque cette proximité entre le joueur et le supporter. Beaucoup de barrières malheureusement entre eux. La majeure partie du temps, le fan se contente d'admirer son idole sur le petit écran. Autre temps, autres mœurs. Ce sera de nouveau le cas face aux Colombiens. Seuls quelques privilégiés pourront faire le déplacement en plus évidemment de la forte communauté algérienne en France. On espère que la tradition des grands matches de l'équipe nationale en Algérie revienne un jour avec son lot d'émotions, de passion et de ferveur. Avec de la volonté et du savoir-faire, ce n'est pas impossible. Mais pour le moment, personne n'est en mesure de la faire revivre chez nous.

Ali Nezloui



CHAN-2020

Visite d'inspection de la CAF au Cameroun

La Confédération africaine de football (CAF) effectuera une visite d'inspection au Cameroun du 24 au 30 septembre, dans le cadre de l'organisation du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2020, compétition réservée aux joueurs locaux, a indiqué l'Instance africaine. La délégation de la CAF, forte de 7 personnes, sera conduite par le premier vice-président Constant Omari. Elle visitera les installations sportives et hôtelières des villes de Yaoundé, Douala, Bafoussam et Garoua. La Confédération africaine de football a confié au Cameroun l'organisation du tournoi après le désistement du Kenya.

Centrafrique

François Zahoui nouveau sélectionneur

L'Ivoirien François Zahoui a été nommé nouvel entraîneur de la sélection centrafricaine, a annoncé la Fédération centrafricaine de football sur sa page Facebook. Le nouveau coach des «Fauves» est à Bangui pour quelques jours. Il a suivi la rencontre entre les locaux de la RCA et la RD Congo disputée ce week-end pour le compte des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2020, précise la fédération sans mentionner la durée du contrat de l'ex-sélectionneur du Niger. François Zahoui aura pour mission de qualifier les «Fauves» pour la phase finale de la CAN-2021 prévue au Cameroun. En qualifications de la CAN-2021, la Centrafrique évoluera dans le groupe E avec le Maroc, la Mauritanie et le Burundi. Zahoui avait démissionné de son poste de sélectionneur du Niger le 18 septembre dernier. Il avait été nommé en mai 2015 et a mené l'équipe au Championnat d'Afrique des nations 2016, où elle a été éliminée en phase de groupes. Il l'a également menée à une troisième place à la Coupe de l'Union ouest-africaine de football au Ghana l'année suivante. Zahoui était coach de la Côte d'Ivoire lorsque les «Eléphants» ont terminé 2^{es} de la Coupe d'Afrique des nations 2012 au Gabon et en Guinée équatoriale après avoir perdu aux tirs au but face à la Zambie en finale.

Bouchar

La FAF s'empare du dossier

L'équipe nationale qui préparait le match contre le Maroc n'avait pas besoin du geste commis par le défenseur central du CRB, à savoir Bouchar, ce dernier qui n'a apprécié sa mise à l'écart de la liste des 18 pour le match de Tchaker contre le Maroc a tout simplement plié bagage et quitté le CTN. Bouchar ne jouera vraisemblablement plus en sélection, Batelli l'a déclaré et la FAF ne compte pas lui pardonner sa sortie inattendue, il est coupable sur tous les plans, il a perturbé la concentration de ses équipiers, mais aussi piétiné l'une des

règles d'or de la représentation des couleurs nationales, qui est prévue dans le règlement du championnat dans son article 91, et le manquement à cette règle entraîne des sanctions prévues elles aussi par le code disciplinaire de la fédération dans son chapitre 7 des barèmes des sanctions : «Dans la rubrique Manquement aux obligations vis-à-vis des sélections nationales, ce dernier prévoit une sanction qui suit le joueur au niveau de son club, puisque l'article 118 est clair dans le cas d'un Refus de convocation en équipe nationale:

«Tout joueur évoluant en Algérie refusant de répondre à la convocation en sélection nationale, ou ayant quitté le regroupement sans autorisation du sélectionneur, ou renvoyé pour indiscipline, ou qui se signale par un comportement répréhensible, s'expose aux sanctions suivantes : 4 matchs de suspension fermes pour le joueur au sein de son club. Cette sanction peut aller jusqu'à 6 mois dans certains cas. En tout cas, la réaction de Batelli à la question concernant Bouchar résumait la stupéfaction causée par l'incident, il faut dire que

Bouchar a manqué de respect au staff, à ses équipiers, au peuple, voire même à sa famille, c'est du moins c'est ce qu'une source de la FAF a laissé entendre, et qui précise que le dossier est entre leurs mains et la commission de discipline tranchera dans son cas incessamment, car même si le joueur a, semble-t-il, essayé de trouver un prétexte, ce dernier ne tient pas debout, et pour prévenir d'éventuelles récidives avec d'autres joueurs, Bouchar payera pour l'erreur commise, et la sanction risque d'être lourde.

M. A.

Mauvais éclairage, problème de diffusion des hymnes Le DJS de Blida limogé

La partie entre l'Algérie et le Maroc chez les A' a été l'occasion pour l'équipe nationale de rejouer sur la pelouse du stade de Blida, cette dernière n'a pas été mauvaise de l'avis des acteurs de ce match qui ont toutefois pas gratifié le public local du football qu'il est venu voir. Ceci dit, tout n'était pas rose, ce samedi soir, au stade Tchaker, car si les défauts d'organisation de la foule ont pu être masqués grâce à la faible présence des fans, il y a eu des erreurs qui auront été fatales pour les organisateurs à leur tête le DJS de Blida qui aurait été muté vers une autre wilaya après cette partie soldée par un nul 0-0. En effet, tout le monde a assisté malheureusement à l'extinction accidentelle d'une partie des lampadaires

du stade Tchaker, l'incident a eu lieu en plein milieu du match, provoquant un état d'alerte dans le stade, devant les yeux de Bernaoui et Zetchi, mais surtout des invités de l'Algérie dont la représentation marocaine en Algérie, ainsi que Faouzi Lekjaâ l'homme fort du football marocain, le coup a été honteux pour la partie algérienne et malgré le retour du courant sans que le groupe électrogène se remette en marche, la coupure qui a causé aussi l'arrêt du tableau d'affichage et le dérèglement de son horloge a fait très mal au ministre Bernaoui qui a décidé d'écarter le DJS de Blida au lendemain de cet incident humiliant, il faut dire que le coup de l'électricité n'était pas la seule honte de la soirée, le match avait été retardé de

quelques dizaines de minutes au tout début à cause d'un problème dans la diffusion des hymnes nationaux, le PC devant diffuser directement vers les haut-parleurs les deux hymnes s'est tout simplement planté, poussant les responsables du stade Tchaker à improviser pour éviter une autre honte, en faisant jouer les hymnes dans un téléphone et le diffuser via un micro, la qualité du son était catastrophique d'ailleurs, voilà donc qui résume une soirée où rien n'était prêt pour honorer le pays, le DJS en bouc émissaire en a payé les frais, il devrait être remplacé par le DJS de Chlef qui devra essayer de préparer le célèbre stade blidéen pour le match du 10 octobre face à une grande nation africaine.



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo 	Alger	Oran	Constantine	Adrar	Ghardaïa
	18°/28°	18°/28°	16°/31°	26°/47°	24°/43°
Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	05:04	12:40	16:06	18:47	20:07

Tribunal militaire de Blida

Tartag, Mediène, Saïd Bouteflika et Hanoune auditionnés

Athmane Tartag, Mohamed Mediène, dit Toufik, et Saïd Bouteflika, placés le 5 mai dernier en détention provisoire par le juge d'instruction près le tribunal militaire de Blida pour «atteinte à l'autorité de l'Armée» et «complot contre l'autorité de l'Etat» comparaissent, ce lundi, devant le tribunal militaire de Blida pour «atteinte à l'autorité de l'Armée» et «complot contre l'autorité de l'Etat», des faits prévus et punis par les articles 284 du code de justice militaire 77 et 78 du code pénal. Ils ont été «rejoints», par la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, placée, elle aussi, en détention provisoire par la même juridiction, dans le cadre de la même enquête». L'article 284 du code de justice militaire stipule que «Tout individu coupable de complot ayant pour but de porter atteinte

à l'autorité du commandant d'une formation militaire, d'un bâtiment ou d'un aéronef militaire, ou à la discipline ou à la sécurité de la formation, est puni de la réclusion criminelle de 5 à 10 ans». Il définit qu'il y a complot «dès que la résolution d'agir est concertée et arrêtée entre deux ou plusieurs individus». Le maximum de la peine est appliqué aux militaires les plus élevés en grade et aux instigateurs dudit complot. Si le complot a lieu en temps de guerre, ou sur un territoire en état de siège ou d'urgence, ou dans toutes circonstances pouvant mettre en péril la sécurité de la formation, du bâtiment ou de l'aéronef, ou a pour but de peser sur la décision du chef militaire responsable, le coupable risque la peine de mort.

Malia S.



• Justice

Boudjemaâ Talaï inculpé et placé sous mandat de dépôt

L'ancien ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaâ Talaï, a comparu, ce lundi, devant le juge enquêteur à la Cour suprême à Alger, pour être auditionné sur des affaires liées à la corruption dans le secteur des Travaux publics. Talaï, qui est également député à l'Assemblée populaire nationale (APN), est accusé, notamment d'abus de fonction et de dilapidation de deniers publics. Il est à rappeler que le ministère de la Justice avait demandé, en juin dernier, la levée de son immunité parlementaire. A l'issue de son audition, l'ancien ministre des Transports, Boudjemaâ Talaï, a été inculpé et placé sous mandat de dépôt. Il a été écroué à la prison d'El Harrach. Député, Talaï a renoncé volontairement à son immunité parlementaire après que le ministère de la Justice ait introduit une demande dans ce sens auprès de l'APN. **M. D.**

Publicité

Plan International

☎️🌐📞 📞🌐☎️ ☎️🌐📞 ☎️🌐📞 ☎️🌐📞

Appelez l'étranger à petit prix *

Plan international via *600#

250 DA

7
Jours

500 DA

15
Jours

1000 DA

30
Jours

* L'appel à partir de 10 DA/minute

www.mobilis.dz





L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com